

BERNE APPORTE SON SOUTIEN À
MADRID DANS LA CRISE MIGRATOIRE
DE L'ENCLAVE DE CEUTA
**Les clandestins
marocains
renvoyés de Suisse**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Mercredi 12 août 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6819 - 23^e année

P 24



COUR D'ALGER

**Abdelwahid
Temmar devant la
justice dans une
nouvelle affaire**

P 2

FORMATION EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**302 places ouvertes
en doctorat dans
8 établissements**

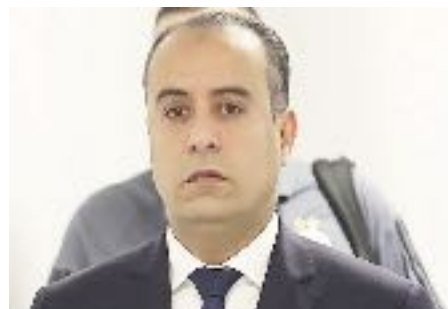
P 2

PRODUCTION DE FER A FAIBLE TENEUR EN CARBONE ET D'ACIER VERT

**L'Algérie est sur un
projet avec les
Chinois**

P 4

LA FAF DANS L'EMBARRAS



**L'heure de vérité
face à la CAF
et à Infantino**

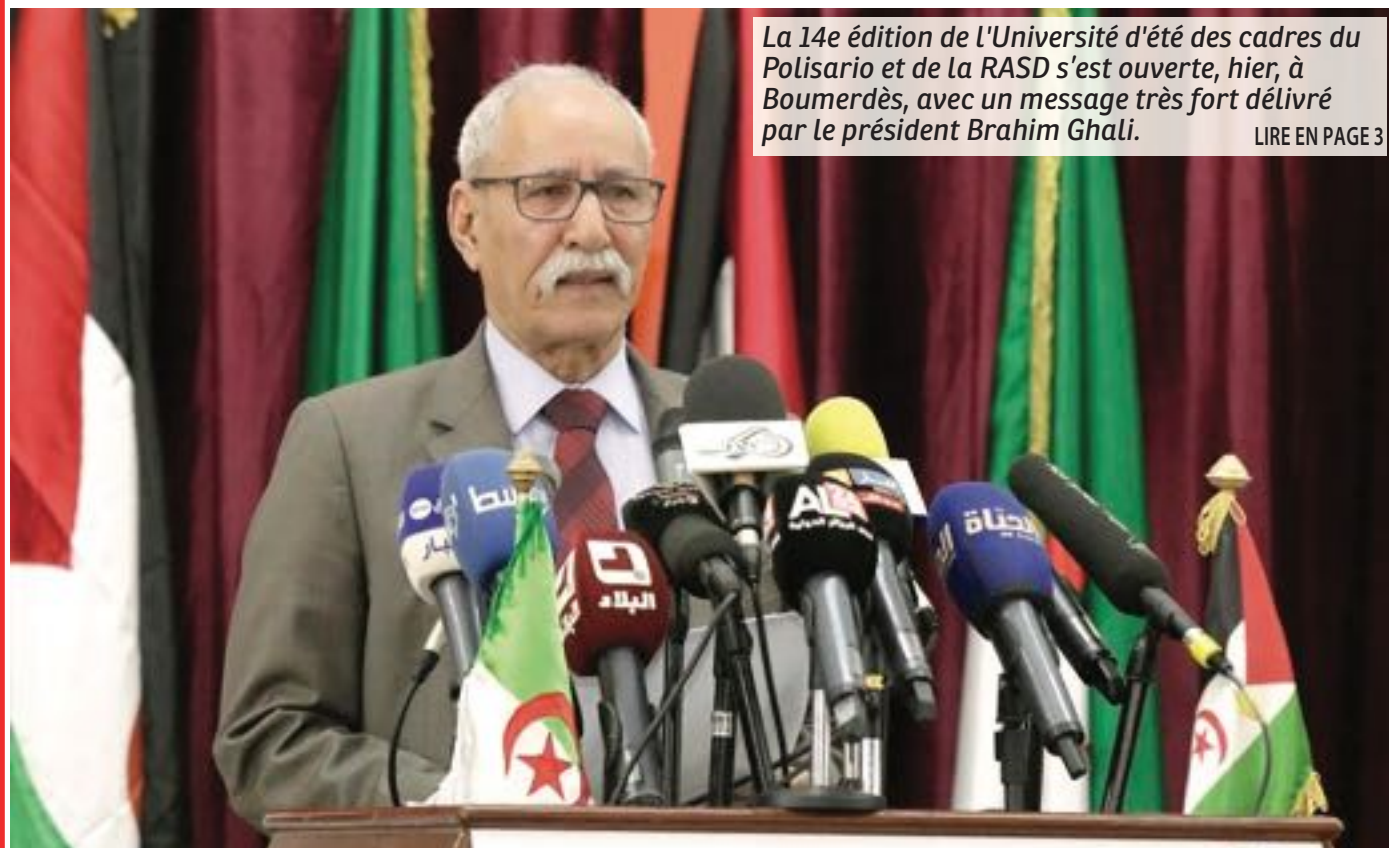
P 11

**LE PRÉSIDENT SAHRAOUI RÉAFFIRME LA POURSUITE DE LA LUTTE,
PAR TOUS LES MOYENS LÉGITIMES, JUSQU'À L'INDÉPENDANCE**

« L'autodétermination est un droit inaliénable »

La 14^e édition de l'Université d'été des cadres du Polisario et de la RASD s'est ouverte, hier, à Boumerdès, avec un message très fort délivré par le président Brahim Ghali.

LIRE EN PAGE 3



Phs : DR

**PLUS DE 86 KG DE COCAÏNE ET D'UN MILLION D'UNITÉS
PSYCHOTROPES SAISIS**

L'ANP en guerre contre le narcotrafic

Les chiffres astronomiques enregistrés en matière de saisies des drogues dures et autres substances psychédéliques dans le cadre des opérations de lutte réalisées avec succès par l'Armée nationale populaire, ne laissent aucun doute sur l'ampleur de la menace de déstabilisation qui vise l'Algérie.

P 2



L'ÉDITO

31 août 2026. Quelques jours nous séparent de cette date butoir. Au-delà, il est prévu de sérieuses sanctions. De quoi s'agit-il ? De zones d'ombre de la production industrielle nationale. « Les opérations de déclaration de la production et de présentation des rapports d'activité des entreprises via la plateforme numérique dédiée à la production nationale se poursuivent jusqu'au 31 août 2026 » a rappelé le ministère de l'Industrie dans un communiqué publié lundi dernier. Après avoir « invité les opérateurs économiques concernés à effectuer cette opération avant l'expiration du délai légal », le communiqué poursuit, avec un ton plus ferme : « que tout défaut d'exécution des dispositions de cette décision entraînera l'application des sanctions prévues à l'article 48 de la loi n 18-18 du 27 décembre 2018 portant Loi de finances pour 2019 ». Voici ce que prévoit cet article 48 : « Toute entreprise économique de droit algérien relevant du secteur de l'Industrie exerçant une activité de production de biens est tenue

Pas d'improvisations économiques !

de communiquer les données relatives à la production physique et aux intrants utilisés et d'établir un rapport semestriel sur son activité... Tout manquement à cette obligation ou à la communication de fausses informations entraîne l'application d'une amende de 1.000.000 DA indépendamment de la perte du bénéfice des avantages liés aux dispositifs d'appui à l'industrie et l'exclusion du bénéfice des avantages prévus par la loi relative à la promotion de l'investissement. Cette amende est portée au double en cas de récidive et après mise en demeure du contrevenant à régulariser sa situation dans un délai de trente (30) jours, il sera procédé à son inscription au fichier national des fraudeurs ». Retour au communiqué qui précise que cette opération vise « à fournir des statistiques exhaustives et fiables permettant d'éclairer

la prise de décision en matière de développement économique et industriel et de protection de la production nationale », ajoute le communiqué. Plus clairement, aujourd'hui, l'État refuse l'ancienne pratique qui consistait à prendre des décisions sur la boule de cristal de « Mme Soleil ». Il exige un « tableau de bord » avec des chiffres qui ne souffrent d'aucune approximation. Le président Tebboune a, maintes et maintes fois, insisté sur ce sujet. La toute dernière fois, c'était le 6 juillet dernier lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. La numérisation « doit être accompagnée d'un système statistique d'une très grande précision... Car sans statistiques nous ne pouvons pas aller loin » a-t-il encore précisé. Ici, nous sommes dans le segment de la production industrielle. Mais tous les segments économiques ont un besoin vital de statistiques. L'agriculture, la santé, les banques, les assurances, etc. Selon les données statistiques : soit qu'il faille importer, à temps, le complément en cas de déficit, soit exporter l'excédent dûment confirmé. Les deux cas se décident sur la base de statistiques réelles. Fini le temps de la décision à l'aveugle !

Zouhir Mebarki

PLUS DE 86 KG DE COCAÏNE ET D'UN MILLION D'UNITÉS PSYCHOTROPES SAISIS

L'ANP en guerre contre le narcotrafic

Les chiffres astronomiques enregistrés en matière de saisies des drogues dures et autres substances psychédéliques dans le cadre des opérations de lutte réalisées avec succès par l'Armée nationale populaire, ne laissent aucun doute sur l'ampleur de la menace de déstabilisation qui vise l'Algérie.



Le ministère de la Défense nationale a rendu publics, hier, les détails d'une opération qualitative menée cette semaine par les services de sécurité de l'Armée dans les 2e et 3e Régions militaires. L'opération a permis l'arrestation de cinq individus, dont une femme, ainsi que la saisie de plus de 86 kilogrammes de drogues dures, notamment de la cocaïne, en plus de 1.049.300 comprimés psychotropes. Selon un communiqué du

MDN, les importantes quantités de stupéfiants saisis étaient soigneusement dissimulées à bord d'un camion semi-remorque et d'un véhicule touristique. L'intervention des services de sécurité a permis de déjouer l'activité du réseau et d'interpeller ses membres. Le MDN précise que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés sur le terrain pour lutter contre la criminalité organisée et le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes. Soulignant également que ces résultats ont été rendus possibles grâce à la coordination entre les différents services de

sécurité ainsi qu'à la vigilance des services relevant du ministère de la Défense nationale, mobilisés pour assurer la sécurité et la protection des citoyens. Pour rappel, cette nouvelle saisie intervient après plusieurs opérations menées récemment par les services de l'Armée nationale populaire contre les réseaux de narcotrafic. Le 20 juillet, les Services de sécurité de l'Armée de Blida, en coordination avec les Douanes, ont démantelé un réseau de six narcotrafiquants et saisi 133 kg de cocaïne. Quelques jours plus tard, le 26 juillet, cinq narcotrafiquants ont été

arrêtés dans les secteurs militaires de Béchar, Adrar et Timimoune. L'opération a permis la saisie de 45,357 kg de cocaïne et 59.997 comprimés psychotropes. Entre le 15 et le 21 juillet, le bilan opérationnel de l'ANP faisait également état de l'arrestation de 28 narcotrafiquants, avec la saisie de 134,13 kg de cocaïne et 1.098.445 comprimés psychotropes à travers plusieurs Régions militaires. Le 12 juillet, une autre opération avait conduit à l'arrestation de 19 narcotrafiquants et à la saisie de plus de 735 kg de kif traité, ainsi que 1.350 comprimés psychotropes. Fin juin, le MDN avait annoncé le démantèlement d'un réseau transfrontalier à Alger, avec 12 narcotrafiquants arrêtés, la saisie de 400 kg de kif traité et 2.966 comprimés psychotropes, ainsi que plusieurs véhicules et une importante somme d'argent. Ces opérations illustrent l'intensification des efforts des services de sécurité contre les réseaux de trafic de stupéfiants, notamment la cocaïne et les psychotropes. Le bilan du premier semestre 2026 faisait déjà état de 1.092 narcotrafiquants arrêtés, 730,46 kg de cocaïne et 25,6 millions de comprimés psychotropes saisis.

Sarah. O.

DEMANDE DE TRANSFERT DES ENSEIGNANTS Les délais prolongés au 15 août

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la prolongation, jusqu'au 15 août, du délai de dépôt des demandes de transfert des enseignants titularisés des trois cycles d'enseignement, souhaitant être mutés en dehors de leur administration d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027, ainsi que le report de la période consacrée au choix des établissements souhaités pour l'affectation, du 20 au 24 août. Dans un communiqué, le ministère a informé les enseignants titularisés des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), en situation d'exercice et ayant introduit une demande de transfert en dehors de leur administration d'origine (entrée et sortie interwilayas) au titre de l'année scolaire 2026-2027, que la période consacrée au choix des établissements éducatifs souhaités pour l'affectation dans la wilaya d'accueil, via l'espace qui leur est dédié, a été reportée pour les 20-24 août 2026, ainsi que de toutes les opérations qui s'en suivront. Le ministère a également informé « l'ensemble des enseignants titularisés, tous cycles confondus, en situation d'exercice, souhaitant être mutés en dehors de leur administration d'origine (entrée et sortie interwilayas) au titre de l'année scolaire 2026-2027, dans la limite des postes budgétaires vacants au niveau de la direction de l'éducation demandée, et n'ayant pas encore introduit leur demande de transfert interwilayas via leur espace personnel sur le système d'information du secteur de l'Éducation nationale à l'adresse : <https://ostad.education.gov.dz>, que le délai de dépôt des demandes de transfert est prolongé jusqu'au 15 août, via le même espace. Cette mesure permet également aux enseignants ayant déjà introduit leur demande durant la précédente période, de vérifier leurs informations personnelles et professionnelles et de lever, le cas échéant, les éventuelles réserves », selon la même source.

A. N.

FORMATION EN TRANSITION ENERGETIQUE

302 places ouvertes en doctorat dans 8 établissements

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé l'ouverture d'une formation doctorale exceptionnelle dans le domaine de la transition énergétique, avec un total de 302 places pédagogiques réparties entre huit établissements universitaires au titre de l'année universitaire 2026-2027. Cette décision intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du secteur visant à adapter les formations doctorales aux besoins prioritaires du pays et aux domaines considérés comme stratégiques pour son développement. Selon la décision n°042, datée du 5 août 2026, huit établissements ont été habilités à assurer cette formation dans le cadre de l'École doctorale en « transition énergétique ». La répartition des places est fixée comme suit ; Université de Djelfa : 55 places, Université de Boumerdès : 58 places, Université de Laghouat : 52 places, Université de Médéa : 35 places, Université de Biskra : 30 places, Université d'El-Oued : 26 places, Université d'Adrar : 23 places, École nationale supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable : 23 places

LES PRIORITÉS NATIONALES CIBLÉES

L'ouverture de cette formation s'inscrit dans la politique du ministère consistant à privilégier, ces dernières années, le lancement de doctorats exceptionnels dans des domaines répondant aux besoins du pays, dans le

cadre de la réforme du cycle de formation postgraduée. Cette nouvelle approche repose notamment sur le développement des Écoles doctorales et sur une meilleure adéquation entre les formations proposées, les besoins du marché de l'emploi et les priorités fixées par les pouvoirs publics. Le ministère avait déjà lancé des formations doctorales exceptionnelles dans plusieurs domaines, notamment les semi-conducteurs, l'informatique quantique et les langues, avec une démarche qui se poursuit progressivement dans d'autres spécialités jugées prioritaires. À travers cette orientation, les pouvoirs publics cherchent également à mettre un terme à l'ouverture de formations doctorales sans réelle adéquation avec les besoins en encadrement et en recherche, une situation qui avait contribué à l'augmentation du nombre de docteurs sans emploi ces dernières années. Parallèlement à la réorientation de la formation

doctorale, le ministère de l'Enseignement supérieur a engagé une démarche visant à régler progressivement la situation des docteurs au chômage, notamment à travers leur recrutement en fonction des besoins d'encadrement des établissements universitaires et de recherche. Cette démarche fait suite à la décision politique portant sur le recrutement de 8 000 docteurs sans emploi, dont l'intégration s'effectue progressivement au sein des établissements de l'Enseignement supérieur, en fonction des besoins exprimés. L'ouverture de cette nouvelle formation en transition énergétique illustre ainsi la volonté de rapprocher davantage la formation doctorale des enjeux stratégiques du pays, notamment dans un contexte marqué par l'accélération du développement des énergies renouvelables et la nécessité de renforcer les compétences nationales dans le domaine de la transition énergétique.

Ania N.

RÉSEAUX SOCIAUX

Deux affaires ont fait réagir les autorités à l'Ouest du pays

Deux affaires distinctes ont récemment retenu l'attention dans l'ouest du pays. À Aïn Témouchent, le maire d'El-Amria ; Saïah Daïf, a été suspendu à titre conservatoire après la publication d'un message jugé offensant envers les habitants de la commune. À Oran, trois suspects, dont un mineur, ont été arrêtés après l'agression d'un homme âgé et aveugle, une affaire dont les images ont circulé sur les réseaux sociaux. Dans les deux cas, les autorités ont engagé des mesures à la suite des faits rapportés et de leur diffusion sur les réseaux sociaux

S. O.

COUR D'ALGER Abdelwahid Temmar devant la justice dans une nouvelle affaire

La Cour d'Alger ouvre, aujourd'hui, le dossier de l'ancien ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, poursuivi dans une nouvelle affaire liée au blanchiment d'argent et aux produits du crime. L'ancien ministre devrait comparaître devant la première chambre pénale de la Cour d'Alger afin de répondre aux accusations portées à son encontre. L'affaire concerne notamment des faits présumés de blanchiment d'argent, d'abus de pouvoir ainsi que l'exploitation de facilités liées à l'activité professionnelle dans le cadre d'opérations suspectes. Le 15 juin dernier, le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed avait condamné Abdelwahid Temmar à une peine de 07 années de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars, avec confiscation de l'ensemble des biens saisis. Le tribunal avait également prononcé à son encontre une amende de 200 000 DA au profit du Trésor public, à titre de réparation des préjudices causés. Devant le pôle économique et financier, l'ancien ministre était poursuivi pour blanchiment d'argent habituel et pour avoir exploité les facilités que lui procurait son activité professionnelle dans le cadre d'une opération criminelle. Des faits prévus et réprimés notamment par l'article 389 bis 2 du Code pénal ainsi que par l'article 42 de la loi n° 01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

S. O.

LE PRÉSIDENT SAHRAOUI RÉAFFIRME LA POURSUITE DE LA LUTTE, PAR TOUS LES MOYENS LÉGITIMES, JUSQU'À L'INDÉPENDANCE

« L'autodétermination est un droit inaliénable »

La 14e édition de l'Université d'été des cadres du Polisario et de la RASD s'est ouverte, hier, à Boumerdès, avec un message très fort délivré par le président Brahim Ghali.



L'Université M'hamed Bougara de Boumerdès abrite depuis hier et jusqu'au 20 août le grand événement que constitue la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front populaire pour la libération de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), dédiée à la mémoire du martyr Sid Ahmed El Bellel Hedda (Sid Ahmed El Batal), sous le thème "L'autodétermination et l'indépendance, un droit inaliénable".

Les travaux ont débuté en présence du président de la RASD et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, qui a délivré dans son discours d'ouverture un message de fidélité inébranlable à l'engagement des justes martyrs, parmi lesquels le fondateur, le martyr El-Ouali Mustafa Sayed, et le président martyr Mohamed Abdelaziz, ainsi que ceux qui ont suivi leurs traces sans faillir, tel le martyr qui a donné son nom à cette édition, Sid Ahmed El-Bellel Hedda. Le président de la RASD a rappelé que le peuple sahraoui a pris la décision souveraine de poursuivre la lutte et la résistance de libération, par tous les moyens légitimes, afin

de parachever la souveraineté de son État sur l'ensemble de son territoire national. Le président Ghali a ajouté que cinquante années et plus, de persévérance, de résistance et de lutte, de sacrifices et de souffrances, marquées par le sang, la sueur et les larmes, ont été endurées avec une détermination inébranlable, une résolution inflexible et une foi inébranlable dans la victoire inévitable et la réalisation de leurs nobles et sacrés objectifs. Il a expliqué que le slogan choisi pour cette édition de l'université, « L'autodétermination et l'indépendance sont un droit inaliénable », est un titre parfaitement approprié à cette étape, non seulement dans la lutte du peuple sahraoui, mais aussi face aux événements dangereux et rapides que connaît le monde entier. « Je ne pense pas que nous nous trompions en disant que la communauté internationale est confrontée à un défi existentiel, car les efforts fla-

grants et les tentatives frénétiques, explicites et déclarées de privilégier la logique de l'influence, les intérêts et la loi du plus fort conduiront à des dérives et à des voies dont la seule certitude est qu'elles ne seront ni bonnes ni pacifiques pour l'humanité », a déclaré le président Brahim Ghali.

L'HOMMAGE À SID AHMED BATAL

Le président Brahim Ghali a rendu hommage à la famille du martyr Sid Ahmed Bellel Hedda (Sid Ahmed Batal), dont l'université d'été pour cadres porte le nom, rappelant qu'il avait été parmi les premiers à rejoindre le Front et qu'il s'était distingué par son courage dans des conditions extrêmement difficiles, au début de la révolution. Le président Ghali a ajouté que le martyr avait également été commandant de terrain dans l'armée sahraouie et qu'il avait été grièvement blessé, devenant aveugle, lors d'une mis-

sion de combat à la tête d'une région militaire. Malgré cela, il n'a jamais cessé de servir la cause nationale avec un dévouement et une sincérité sans failles, occupant de nombreux postes et responsabilités au sein du Front Polisario, organisation révolutionnaire nationale, et du gouvernement de la République sahraouie.

LE MESSAGE ALGÉRIEN DE BIENVENUE

Dans son discours à l'ouverture des travaux, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, le Dr Saïd Ayachi, a affirmé qu'une solution juste et durable à la question sahraouie passe nécessairement par la consultation du peuple sahraoui afin qu'il puisse choisir librement son avenir. Le Dr Saïd Ayachi a souhaité la bienvenue au président de la République et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, et a exprimé sa gratitude à la wilaya de Boumerdès pour avoir mis en place toutes les conditions nécessaires au succès de cette édition de l'université. Le Dr Ayachi a condamné toute tentative de contourner la question sahraouie et de la soustraire à son cadre juridique. Présents à cet événement également des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, des parlementaires, des chercheurs, ainsi que des représentants de partis politiques algériens, d'instances et d'associations de la société civile algérienne.

M'hamed Rebah

ILS RÉVÈLENT UNE SUBSTITUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LES TERRITOIRES SAHRAOUI OCCUPÉS

Les chiffres contredisent le récit marocain

Les données officielles du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) du Haut-Commissariat au Plan (HCP) marocain font apparaître une importante transformation de la composition démographique du Sahara occidental occupé.

Dans une analyse consacrée à ces statistiques, le chercheur El Mahfoud Abdelaziz estime que les chiffres publiés par les autorités marocaines contredisent leur discours politique et témoignent d'une politique de peuplement dans les territoires occupés. Selon le HCP, le Maroc comptait 36 828 330 habitants au 1er septembre 2024, dont seulement 0,8 % de locuteurs du hassaniyya, soit environ 294 626 personnes à l'échelle de l'ensemble du territoire contrôlé par Rabat, incluant les régions du sud et le Sahara occidental occupé.

UNE POPULATION AUTOCHTONE DEVENUE MINORITAIRE

L'analyse se concentre notamment sur les trois régions administratives correspondant à l'espace traditionnellement associé à la population hassanophone : Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab. Ces trois

régions totalisent 1 117 335 habitants. Même en considérant, de manière théorique, que l'ensemble des locuteurs du hassaniyya y résident, ceux-ci ne représenteraient au maximum que 26,49 % de la population. La proportion apparaît encore plus faible lorsqu'elle est calculée uniquement sur les deux régions couvrant la majeure partie du Sahara occidental occupé, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab, qui comptent ensemble 668 650 habitants. Selon les estimations avancées dans l'étude, la population sahraouie autochtone y dépasserait à peine 177 000 personnes.

Ces chiffres sont présentés comme étant en décalage avec certaines estimations officielles marocaines faisant état de plus de 500 000 Sahraouis dans ces territoires. Pour le chercheur, cette évolution démographique s'inscrit dans une dynamique de transfert de population marocaine depuis les territoires du royaume vers le Sahara occidental occupé, contribuant à modifier progressivement la composition de la population locale.

UN ENJEU AU REGARD DU DROIT INTERNATIONAL

L'analyse estime que la minorisation de

la population autochtone, qui représenterait moins de 27% des habitants dans les deux principales régions concernées, soulève également des questions au regard du droit international.

Elle est notamment mise en relation avec l'article 49 de la IVe Convention de Genève de 1949, qui interdit à une puissance occupante de procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire qu'elle occupe.

L'étude établit également un lien entre cette transformation démographique et la politique de développement menée dans ces territoires. Selon son auteur, la majorité non autochtone bénéficierait largement des infrastructures et des activités économiques liées notamment aux ressources naturelles, parmi lesquelles les phosphates et les ressources halieutiques.

À travers l'exploitation de ses propres données statistiques, l'administration marocaine fournit ainsi, selon cette analyse, des éléments permettant de mesurer l'ampleur de la transformation démographique du Sahara occidental occupé et d'alimenter le débat sur ses implications politiques et juridiques.

Ania N.

AZOUZ NASRI :

« La décolonisation du Sahara occidental est un devoir et une responsabilité collective »

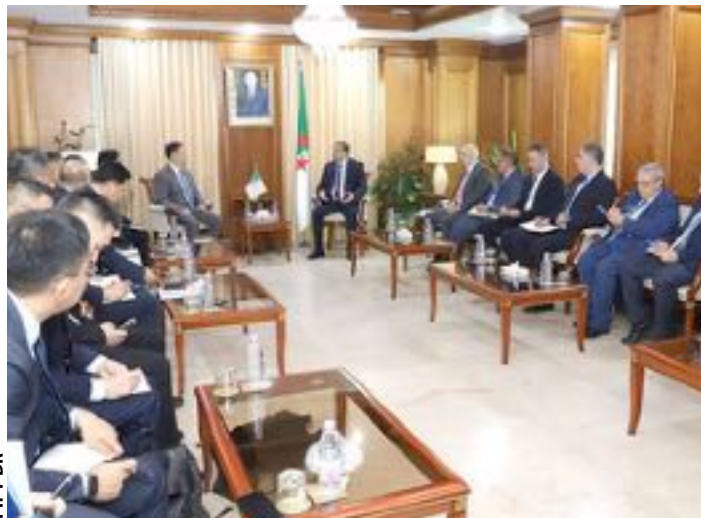
Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a réitéré, hier, à l'occasion de l'ouverture de la 14e université d'été des cadres sahraouis, le soutien de l'Algérie au combat du peuple sahraoui pour l'indépendance. Il a, dans ce sens, réaffirmé que l'Algérie, sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, s'enorgueillit de se tenir aux côtés du peuple sahraoui résistant et exigeant un règlement juste de la question sahraouie selon sa libre volonté. Nasri a, dans une allocution prononcée en son nom par le sénateur Ayache Djebabilia, salué « la résilience, le courage et la constance du peuple sahraoui dans ses choix, ainsi que son attachement à ses revendications sous la direction de son seul représentant légitime, le Front Polisario », estimant que cette résilience qui s'inspire de la justice de la cause, de la force de l'unité et de la noblesse des objectifs « mérite l'appréciation du monde et nécessite un large élan de solidarité internationale ». Nasri a soutenu qu'il faut ainsi « barrer la route au projet de peuplement du Makhzen marocain dans la région », et mettre fin à ses ambitions expansionnistes basées sur des allégations imaginaires, rejetées par l'histoire et démenties catégoriquement par la Cour internationale de Justice par sa décision historique équitable. » D'autre part, Nasri a souligné que « les transformations et les défis que connaît le monde, malgré leur accélération et leur gravité, ne doivent pas être payés par les peuples colonisés à travers le déni de leurs aspirations ou l'inclusion de leurs revendications dans le cadre de conceptions erronées de solutions ». Tout comme, a-t-il ajouté, « le contexte international chamboulé ne doit pas être un prétexte au recul du capital moral du système international envers les droits fondamentaux de l'homme et des peuples, ni une justification pour faire des colonies des zones de conflit oubliées. » Nasri a également indiqué que la diplomatie algérienne « s'emploie à alerter sur cela en toutes occasions et dans toutes les tribunes, en rappelant que la décolonisation en Palestine et au Sahara occidental est un devoir et une responsabilité collective, et que l'autodétermination est un droit inaliénable et imprescriptible, et que son affaiblissement par la complaisance envers l'État occupant constitue une menace directe pour la paix et la sécurité internationales. » Enfin, Nasri a salué la lutte des frères de la RASD, s'est incliné devant leurs sacrifices et a exprimé son « appréciation pour les réalisations qu'ils ont accomplies par leur héroïsme et leur unité », saluant également « les efforts des cadres de la République sahraouie, en tant que noyau de l'État et pilier de ses institutions, et porteurs de ses futurs enjeux de développement après l'achèvement prochain de la libération ».

M. R.

DÉDIÉ À LA PRODUCTION DE FER RÉDUIT À FAIBLE TENEUR EN CARBONE ET D'ACIER VERT

L'Algérie examine avec les Chinois un projet industriel

L'Algérie et le géant chinois de la sidérurgie China Baowu Group examinent un projet industriel stratégique visant à créer, en partenariat avec la Société nationale de Sidérurgie (SNS), un complexe intégré de production de fer réduit à faible teneur en carbone et d'acier vert en Algérie.



Ph : DG

Le projet a été au cœur des discussions tenues hier entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et une délégation de China Baowu, l'un des plus grands producteurs d'acier au monde, en visite de travail au pays. Selon un communiqué du ministère, le futur complexe devrait s'appuyer sur l'intégration des ressources énergétiques nationales avec les technologies industrielles de pointe, notamment le gaz naturel, les énergies renouvelables et les

technologies de décarbonation. Les discussions s'inscrivent dans le cadre de l'examen des opportunités de partenariats industriels et d'investissement entre les entreprises nationales et le groupe chinois, notamment dans le développement d'une industrie du fer et de l'acier à faibles émissions de carbone. Les deux parties ont notamment examiné les solutions technologiques innovantes destinées à réduire l'empreinte carbone des industries lourdes, ainsi que les technologies modernes permettant de réduire ou d'éliminer les émissions. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre des engagements de l'Algérie en matière de transition énergétique et de développement durable. Dans ce cadre, la délégation chinoise a présenté son expérience inter-

nationale dans la production d'acier de haute qualité et d'acier vert. Elle a également fait part de sa disponibilité à transférer son savoir-faire et ses technologies modernes à l'Algérie, afin de contribuer au développement d'une industrie sidérurgique à faible émission de carbone et au renforcement de la compétitivité des produits nationaux.

SONATRACH APPELÉE À ACCOMPAGNER LE PROJET

Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération entre Sonatrach et China Baowu pour accompagner les projets industriels envisagés. À ce fait, Sonatrach pourrait notamment contribuer à répondre aux besoins des futurs projets en gaz naturel, produits pétroliers et pétrochimiques

ainsi qu'en matières premières, en plus de fournir des solutions industrielles destinées à réduire les émissions de carbone. Arkab a souligné l'importance accordée par le secteur des hydrocarbures au développement de partenariats avec de grands groupes industriels internationaux, notamment pour favoriser le transfert de technologies, la localisation des industries stratégiques et le renforcement du contenu local. Le ministre a également mis en avant les atouts de l'Algérie, notamment ses importantes ressources énergétiques, son infrastructure gazière, ses compétences nationales dans les industries de transformation ainsi que les programmes de Sonatrach en matière de protection de l'environnement et de captage et stockage du carbone.

Selon le ministère, ces facteurs, auxquels s'ajoutent les relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Chine, constituent des éléments favorables au développement de futurs projets industriels, notamment dans le secteur sidérurgique. Le projet de complexe intégré de fer réduit à faible teneur en carbone et d'acier vert s'inscrit ainsi dans la volonté de renforcer la transformation industrielle locale, d'accroître la valeur ajoutée des ressources nationales et de développer une sidérurgie plus compétitive et moins émettrice de carbone.

Sarah O.

PRODUCTION NATIONALE

Les entreprises appelées à déclarer leur activité avant le 31 août

Le ministère de l'Industrie a annoncé la poursuite des opérations de déclaration de la production et de présentation des rapports d'activité des entreprises via la plateforme numérique dédiée à la production nationale jusqu'au 31 août courant, dans le cadre du renforcement du système statistique national. Dans ce cadre le ministère de l'Industrie a invité l'ensemble des opérateurs économiques concernés à effectuer cette opération avant l'expiration du délai légal. Afin d'assurer le bon déroulement de cette opération, la même source a indiqué que les cellules d'information et d'orientation relevant des directions de wilaya de l'industrie resteront à la disposition des opérateurs économiques pour assurer la coordination et répondre à leurs préoccupations et interrogations concernant la déclaration de la production. Rappelant à l'ensemble des opérateurs économiques concernés qu'ils sont tenus de procéder à la déclaration de leur production, prévenant que tout défaut d'exécution des dispositions de cette décision entraînera l'application des sanctions prévues à l'article 48 de la loi n 18-18 du 27 décembre 2018 portant loi de finances pour 2019. Cette opération de déclaration s'inscrit dans le cadre du renforcement du système statistique national, visant à fournir des statistiques exhaustives et fiables permettant d'éclairer la prise de décision en matière de développement économique et industriel et de protection de la production nationale, ajoute le communiqué. À noter que ce recensement (accessible via le lien : <https://prodnat.industrie.gov.dz>) intervient en application des dispositions de l'arrêté interministériel du 26 avril 2025 fixant les modalités de communication des données relatives à la production physique et aux intrants utilisés par les entreprises économiques relevant du secteur de l'industrie exerçant une activité de production de biens.

S. O.

FORTE AFFLUENCE SUR LA LIGNE ORAN-ALGER

La SNTF ajoute un train supplémentaire

Face à la forte demande enregistrée sur la liaison ferroviaire Oran-Alger, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé la mise en circulation d'un train supplémentaire à destination d'Alger. Dans un communiqué, la SNTF a précisé qu'un train additionnel a été mis en service hier, avec un départ prévu à 10h00 depuis Oran et une arrivée à la gare d'Agha, à Alger. Cette décision intervient après l'épuisement des places disponibles pour le train initialement programmé le même jour à 08h00, témoignant de l'affluence importante enregistrée sur cette liaison. À travers cette mesure, la SNTF entend répondre au mieux à la demande croissante des voyageurs et adapter son offre aux besoins des usagers, notamment en cette période de forte mobilité.

L.Z.

M. R.

EAU POTABLE À AÏN DEFLA

Un nouveau projet au départ du barrage de Ghrib

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a donné son accord pour l'inscription d'un projet de transfert d'eau depuis le barrage de Ghrib afin de renforcer et sécuriser l'alimentation en eau potable de cinq communes : Oued Chorfa, Djendel, Birbouche, Aïn Soltane et Aïn Lechiakh. Le ministre a ordonné d'accélérer les procédures administratives et techniques pour permettre la concrétisation rapide du projet, jugé important pour améliorer la continuité du service public de l'eau potable dans la région.

S. O.

IL EN A INSPECTÉ L'AVANCÉE DES TRAVAUX DU PROJET

Djellaoui en visite inopinée au quai minéralier d'Annaba

C'est une visite nocturne inopinée que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a effectué, lundi, au projet d'extension du port phosphatier d'Annaba pour inspecter les travaux de réalisation d'un quai minéralier, dans le cadre du projet de phosphate intégré. Le communiqué du ministère qui donne l'information précise que cette visite s'inscrit dans le cadre de l'inspection des projets stratégiques d'infrastructures et du suivi de l'état d'avancement des travaux dans les différents chantiers du projet, auquel le président Abdelmadjid Tebboune accorde une grande importance. La même source indique que lors de cette visite, le ministre a inspecté les opérations de battage des pieux, dont 656 ont été réalisés sur un total de 1 332, ainsi que les travaux de réalisation de l'enrochement le long du mur du quai. Il a également suivi les opérations de dragage du sable en mer par un navire spécialisé, puis son refoulement à travers des conduites flottantes afin de constituer le remblai derrière le quai, une opération menée 24h/24, à un rythme de 30.000 M3/jour. Le ministre a aussi inspecté les travaux de réalisation des poutres en béton armé et les préparatifs en cours pour la réalisation des dalles préfabriquées en béton armé, qui seront utilisées pour constituer la superstructure du quai. Des instructions ont été données par le ministre aux entreprises chargées de la réalisation pour intensifier le suivi sur le terrain et renforcer la coordination entre les différents

intervenants, afin d'accélérer la cadence des travaux, tout en maintenant les travaux de nuit au même rythme, en vue d'achever le projet dans les délais impartis et conformément au programme établi. Au début de ce mois, Abdelkader Djellaoui avait présidé, à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement de nombre de projets stratégiques, notamment dans les domaines ferroviaire et portuaire, en présence du Secrétaire général du ministère, du Directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP) et d'un représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Il s'agissait du suivi notamment du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, prévoyant la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet de phosphate intégré. Les travaux d'extension du port phosphatier d'Annaba, comprenant la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet intégré de phosphate, ont connu une progression soutenue, avec le renforcement des chantiers en équipements et en ressources humaines durant les mois de juillet et d'août, en vue d'accélérer la cadence des travaux et de garantir la livraison du projet dans les délais impartis. Ce projet fait l'objet d'une attention indéniable qui correspond à son importance et à ce qui en est attendu comme impact dans le processus de diversification de l'économie nationale pour la sortir de la dépendance aux hydrocarbures. En mai dernier, le président Tebboune avait enjoint, lors d'une réunion du

Conseil des ministres qu'il a présidée, au ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base de mobiliser tous les moyens nécessaires et d'accélérer la cadence de réalisation des projets de travaux publics destinés à préparer l'exploitation du phosphate de Bled El Hadba, en vue de lancer la production dans les "plus brefs délais". Il y a deux mois, une visite de terrain effectuée par le Directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), accompagné des responsables des entreprises de réalisation, ainsi que d'experts et de techniciens, avait permis de constater la poursuite des travaux au niveau des différents chantiers conformément au programme technique établi. La visite avait concerné les ateliers de dragage, de remblayage au sable marin, de battage des pieux, réalisés au rythme de dix pieux par jour, ainsi que le chantier de coulage du béton armé, dans le respect des normes techniques et d'ingénierie en vigueur.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Les banques appelées à faciliter l'accès aux ménages

Dans une nouvelle note publiée lundi, la Banque d'Algérie a appelé les banques et établissements financiers à faciliter l'accès des ménages au crédit à la consommation et à accélérer le traitement des demandes, notamment à travers les canaux digitaux.

Ces financements restent exclusivement destinés à l'acquisition de biens produits ou assemblés en Algérie. Intitulée « Développement de l'offre en matière de crédit à la consommation », la note précise que, « dans le cadre de la promotion du crédit à la consommation et du renforcement de son rôle dans le financement des besoins des ménages, les banques et les établissements financiers sont appelés à intensifier leurs efforts en vue de favoriser un accès plus large des ménages aux crédits à la consommation, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ». La Banque d'Algérie rappelle notamment les dispositions du décret exécutif n°15-114 du 12 mai 2015 relatif aux conditions et modalités des offres en matière de crédit à la consommation. Selon la même note, les banques et établissements financiers sont tenus de développer davantage leurs offres, en veillant à leur accessibilité et à leur adéquation avec



les besoins de leur clientèle. Ils sont également appelés à assurer un traitement diligent des demandes de crédit, notamment en recourant davantage aux canaux de distribution digitaux. À cet effet, les établissements concernés doivent mobiliser les moyens nécessaires afin d'améliorer l'accès de leurs clients à ce type de financement, destiné exclusivement à l'acquisition de biens produits ou assemblés en Algérie. La Banque d'Algérie instruit par ailleurs les banques et établissements financiers de prendre « les mesures nécessaires » pour assurer la mise en œuvre de

cette note et de veiller à son application effective et sans délai dans l'ensemble de leurs réseaux. Pour rappel, une précédente note, publiée le 29 juillet, avait appelé les banques et établissements financiers à faciliter l'accès des ménages aux produits et services bancaires. Les établissements disposent jusqu'au 30 septembre 2026 pour mettre en œuvre ces mesures, qui portent notamment sur la réduction des délais de traitement, le développement des services numériques et l'amélioration de la prise en charge de la clientèle.

L. Zeggane

EXPORTATIONS

La Banque d'Algérie encadre le financement à court terme en dinars

La Banque d'Algérie vient de fixer les nouvelles conditions permettant aux banques agréées d'accorder des crédits à court terme en dinars aux exportateurs afin de financer les dépenses directement liées à leurs opérations d'exportation.

Publiée dans le cadre de l'encadrement du financement des opérations d'exportation, l'instruction n°08-2026 précise les conditions d'éligibilité, les modalités de mobilisation et de remboursement des financements accordés par les banques intermédiaires agréées. Selon le texte, peuvent bénéficier de ce dispositif les opérations d'exportation réalisées au moyen d'un crédit documentaire irrévocable et confirmé ou d'une remise documentaire à vue. Le dispositif concerne les opérateurs économiques inscrits au registre du commerce dont les codes d'activité relèvent de la position 1, relative à la production, et de la position 7, relative à l'exportation et au trading. Le financement prend la forme d'un crédit à court terme en dinars accordé par une banque intermédiaire agréée afin de couvrir les besoins de trésorerie directement liés à l'exécution de l'opération d'exportation. Il peut notamment servir à financer l'acquisition de marchandises destinées à l'exportation, l'achat de matières premières, les opérations de fabrication et de conditionnement ainsi que les autres dépenses

engagées jusqu'à l'expédition des marchandises.

UNE ADAPTATION AUX BESOINS DE L'EXPORTATEUR

Le montant du crédit est déterminé par la banque en fonction des besoins de trésorerie de l'exportateur liés à l'opération concernée et de l'évaluation du risque de crédit. La mobilisation du financement intervient conformément aux clauses du contrat conclu avec la banque et après présentation des documents permettant de vérifier la réalité de l'opération d'exportation. Le dossier doit notamment comprendre un registre de commerce actualisé, une situation à jour auprès de la CNAS et de la CASNOS, un extrait de rôle apuré, ainsi qu'une facture établie par le producteur attestant de la disponibilité du produit et portant la mention « valable à l'exportation ». L'exportateur doit également fournir un contrat d'exportation ou un bon de commande dûment signé, sous format papier ou électronique, un document justifiant l'ouverture de la lettre de crédit, un document de transport ainsi qu'une garantie émise par une compagnie d'assurance à l'export. Avant d'accorder le financement, la banque doit par ailleurs vérifier que le produit faisant l'objet de l'opération d'exportation est référencé sur la plateforme dédiée à l'exportation.

SEPT JOURS AU MAXIMUM POUR L'EXAMEN DU DOSSIER

L'une des principales dispositions de l'instruction concerne le délai de traitement des demandes. La banque intermédiaire agréée dispose d'un délai maximal de sept jours à compter de la réception d'un dossier complet pour examiner la demande de crédit. La durée du financement est, quant à elle, fixée par la banque en fonction de la nature de l'opération, de son cycle de réalisation et du délai prévu pour le règlement de la créance d'exportation, conformément à la réglementation en vigueur. L'exportateur reste tenu de rembourser le financement à son échéance, indépendamment du règlement de sa créance par l'acheteur étranger. La banque peut toutefois, dans les conditions prévues par le contrat de financement, accorder une prorogation de

cette échéance.

RAPATRIEMENT OBLIGATOIRE DES RECETTES D'EXPORTATION

L'instruction rappelle également l'obligation pour l'exportateur de rapatrier les recettes de l'opération d'exportation dans les conditions et délais prévus par la réglementation. Le contrat de financement peut prévoir que les recettes de l'opération soient affectées en priorité au remboursement du crédit accordé.

Enfin, l'exportateur doit informer sans délai sa banque de tout événement susceptible d'affecter l'exécution de l'opération d'exportation et lui fournir, à sa demande, les documents et informations nécessaires au suivi de l'opération. L'instruction n°08-2026 de la Banque d'Algérie prend effet à compter de sa date de signature.

Sarah O.

Sarah O.

FAUSSES PLATEFORMES DE VENTE DE PNEUS

Naftal met en garde ses clients

La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a mis en garde ses clients, hier dans un communiqué, contre des plateformes et des pages électroniques non officielles qui usurpent son identité et utilisent son nom et son logo sans autorisation prétendant recevoir les commandes de pneus de la marque "Continental" au nom de l'entreprise. Naftal précise, dans son communiqué, que "e-mahata.naftal.dz" est l'unique plateforme officielle agréée par l'entreprise, rappelant que le paiement ne s'effectue pas à l'avance via un compte ou par virement, mais se fait exclusivement par carte Edahabia ou par carte bancaire (CIB) lors de la récupération des pneus au niveau de ces centres. A cet égard, la société nationale appelle les citoyens à ne pas interagir avec des liens ou des pages de source inconnue, à s'assurer de l'authenticité des informations uniquement via ses canaux officiels et à signaler toute page ou plateforme douteuse usurpant son nom, via l'email de la page officielle de l'entreprise ou en contactant le centre d'appels au 3305. Naftal indique, par ailleurs, qu'elle "se réserve le droit de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires contre les parties qui exploitent son nom et sa marque à des fins frauduleuses".

R.E.

PALESTINE OCCUPÉE

1700 dépouilles détenues, violences en Cisjordanie et accélération de la colonisation

La situation dans les territoires palestiniens occupés reste marquée par une multiplication des opérations des forces d'occupation sionistes, des attaques de colons et de nouvelles mesures visant à renforcer la colonisation.



Ph: DR

Parmi les faits les plus marquants figure la détention par l'entité sioniste de quelque 1 700 dépouilles palestiniennes, qui seraient conservées en prévision d'éventuelles négociations futures. Selon un rapport publié par le quotidien Haaretz, le chef du Shin Bet, David Zini, superviserait les procédures visant à conserver ces dépouilles, dans l'hypothèse où des ressortissants sionistes seraient enlevés ou portés disparus à l'avenir. Les forces d'occupation sionistes soutiendraient également cette politique, selon le journal. En février dernier, Haaretz avait indiqué que 766 dépouilles palestiniennes avaient été identifiées, auxquelles s'ajoutaient 10 dépouilles de ressortissants étrangers. Le quotidien avait toutefois souligné que le nombre réel était probablement beaucoup plus élevé, notamment en raison de l'absence de données précises concernant les dépouilles de Palestiniens originaires d'El Qods et de Cisjordanie. La question de la restitution des corps fait régulièrement l'objet de procédures judiciaires. Dans plusieurs affaires récentes, l'entité sioniste aurait reconnu détenir les dépouilles de Palestiniens arrêtés puis décédés alors qu'ils se trouvaient en détention. Les autorités ont affirmé que le ministère de l'Intérieur avait ouvert des enquêtes afin de déterminer les circonstances de leurs décès.

SIX PALESTINIENS BLESSÉS À AL-MUGHAYER

À Al-Mughayer, au nord-est de Ramallah, 6 Palestiniens, dont trois enfants et deux femmes, ont été blessés hier lors d'une attaque menée par des dizaines de colons protégés par les forces d'occupation sionistes. Selon Marzouk Abo Naïm, vice-président du conseil du village d'Al-Mughayer, les colons ont attaqué des habitants dans la plaine de Mughayer alors que ceux-ci travaillaient leurs terres. Ils auraient également utilisé des grenades lacrymogènes, provoquant des cas d'étouffement parmi les victimes. Le village d'Al-Mughayer et plusieurs

localités environnantes, au nord-est de Ramallah, font depuis plusieurs mois l'objet d'attaques répétées de colons, parallèlement aux incursions des forces d'occupation. Selon la Commission de la résistance au mur et à la colonisation, 2 256 agressions ont été commises au cours du mois de juillet contre des Palestiniens, leurs terres et leurs biens. Les forces d'occupation sionistes seraient responsables de 1 458 agressions, tandis que les colons en auraient commis 798.

11 ARRESTATIONS À JÉNINE ET DÉMOLITION DE 12 ENTREPÔTS À ANZA

À Jénine, les forces d'occupation sionistes ont arrêté 11 Palestiniens lors d'une campagne de perquisitions et de raids menée dans plusieurs quartiers de la ville ainsi que dans des localités de la province. Plusieurs habitations ont été perquisitionnées et plusieurs Palestiniens arrêtés, parmi lesquels Abdullah Sadqi Zakarnah, Ahmed Abou Shmala, Bara Wajdi Hathnaoui, Mohamed Abdallah Briki, Ahmed Hosam Abou Tbiik, Ahmed Al-Shakhshir et le jeune Mohamed Abd Al-Rahim. Dans le village de Kafert, à l'ouest de Jénine, les forces d'occupation ont également arrêté le prisonnier libéré Youssef Arafat Ighbary, après avoir perquisitionné son domicile. Son arrestation intervient seulement dix jours après sa libération, après avoir passé 28 mois dans les prisons de l'occupation. Les forces d'occupation ont également arrêté Ayman Mohamed Awad après une perquisition de son domicile, ainsi que Monnir Faras Ghanem, originaire du village de Kafr Goud, à l'ouest de Jénine. Ces arrestations interviennent dans le cadre de raids et d'incursions quasi quotidiens à Jénine et dans plusieurs villes et villages de la province. Dans le même temps, les forces d'occupation sionistes ont commencé à démolir 12 entrepôts commerciaux à l'entrée du village d'Anza, au sud de Jénine, alors que l'affaire était toujours examinée par les tribunaux de l'occupation et qu'aucune déci-

sion définitive n'avait été rendue. Les forces d'occupation ont investi la zone accompagnées de deux bulldozers militaires et ont commencé à démolir les entrepôts appartenant au Palestinien Ayser Ammor. Les installations contenaient notamment du matériel et des cartons appartenant à une usine de carton du village. Les propriétaires ont été empêchés d'évacuer le contenu des entrepôts avant leur démolition, tandis que les forces d'occupation ont fermé la route Naplouse-Jénine à la circulation. Les 12 entrepôts, d'une superficie d'environ 40 mètres carrés chacun, représentaient un investissement estimé à 1,5 million de shekels. Bien qu'un avis de démolition ait été délivré et qu'une objection ait été déposée devant les tribunaux de l'occupation, la procédure de démolition a commencé avant qu'une décision ne soit rendue. Selon Ayman Ammor, responsable des entrepôts, le projet appartenait à son cousin Ayser, qui travaille en Arabie saoudite. Les locaux avaient tous été loués comme commerces, mais les locataires ont été contraints de les quitter après avoir reçu les avis de démolition.

6 BLESSÉS À BARQA ET EXPLOSION D'UNE MAISON À TAL

À Barqa, au nord-ouest de Naplouse, 6 Palestiniens ont été blessés hier durant la matinée, dont 2 enfants, lors d'une incursion des forces d'occupation sionistes. Selon des sources du Croissant-Rouge palestinien, les victimes ont été blessées à la suite de passages à tabac. Des sources locales et sécuritaires ont indiqué que les forces d'occupation avaient investi la localité, perquisitionné plusieurs maisons, bouleversé leur contenu et agressé plusieurs habitants, provoquant des contusions sur différentes parties de leurs corps. À Tal, au sud-ouest de Naplouse, les forces d'occupation sionistes ont fait exploser mardi matin la maison du martyr Farouk Ramadan. La veille au soir, les forces d'occupation avaient investi le village et contraint les habitants de

certaines maisons à les évacuer en préparation de la démolition du domicile. Cette opération intervient quelques semaines après l'attaque menée le 24 juillet dernier à Tal par des soldats d'occupation et des colons, qui avait fait quatre martyrs appartenant à une même famille et quatre blessés, alors que les habitants faisaient face à cette attaque coloniale.

UN NOUVEAU PROJET DE COLONIE DE 650 LOGEMENTS À EL QODS OCCUPÉE

À El Qods occupée, le gouvernorat a dénoncé un nouveau projet colonial à l'entrée du quartier d'Umm Tuba, dans le sud de la ville. Le prétendu « Comité de planification et de construction de district » des autorités d'occupation sionistes a soumis un projet de création d'une nouvelle colonie baptisée « Nofei Rachel », prévoyant la construction d'environ 650 logements sur une superficie de 27 dounams, à proximité immédiate des habitations palestiniennes d'Umm Tuba. Selon le gouvernorat d'El Qods, l'emplacement du projet, à l'entrée principale du quartier, risque d'avoir un impact direct sur les déplacements quotidiens des habitants et de limiter davantage l'expansion et le développement urbain palestiniens. Le projet s'inscrit dans une série de plans de colonisation menés dans le sud d'El Qods occupée, alors que les autorités d'occupation imposent parallèlement de sévères restrictions à la construction palestinienne à Umm Tuba. Les habitants sont notamment confrontés à des avis de démolition et d'expulsion ainsi qu'à des mesures concernant la propriété foncière et les permis de construire, tandis que les projets coloniaux à grande échelle continuent d'être favorisés. Le gouvernorat d'El Qods estime que ces projets participent à une politique coloniale visant à étouffer la présence palestinienne et empêcher son expansion urbaine, tout en consolidant les colonies et en imposant une nouvelle réalité sur le terrain.

LE MUFTI D'EL QODS À NOUVEAU EXPULSÉ D'AL-AQSA

Les autorités d'occupation ont également renouvelé la décision d'expulsion du mufti général d'El Qods et des diocèses palestiniens, le cheikh Mohammed Hussein, de la mosquée Al-Aqsa. La mesure, valable pour 6 mois, court du 10 juillet 2026 au 10 janvier 2027. Le cheikh Mohammed Hussein figure parmi les principales personnalités religieuses de Jérusalem. La décision d'expulsion intervient après une série de convocations, de mesures de harcèlement et de décisions similaires prises à son encontre au cours des dernières années. Cette nouvelle mesure est dénoncée comme une tentative de cibler les personnalités religieuses palestiniennes d'El Qods et de restreindre le discours religieux à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa. Elle intervient également dans un contexte de restrictions croissantes visant la présence palestinienne dans la ville occupée.

DES CANALISATIONS D'EAU DÉTRUITES À ATOUF ET RAS AL-AHMAR

Au sud-est de Tubas, les forces d'occupation sionistes ont détruit des canalisations d'eau à Atouf et Ras Al-Ahmar, selon le militant des droits humains Aref Daraghme. Ces destructions seraient liées à la construction d'une route militaire dans la région. Depuis plusieurs mois, les terres agricoles de la zone sont affectées par des travaux de terrassement, notamment la destruction de canalisations d'eau et le remblayage de puits artésiens, provoquant d'importantes pertes économiques pour le secteur agricole. L'année dernière, les forces d'occupation avaient annoncé la construction d'une route militaire d'environ 22 kilomètres, reliant le point de contrôle d'Ein Shibli, au sud-est de Tubas, au point de contrôle de Tayasir, à l'est de Tubas.

DES TERRES AGRICOLES INCENDIÉES À JILJILYYA

La pression sur les agriculteurs palestiniens se poursuit également dans la région de Ramallah. À Jiljilya, au nord de Ramallah et du gouvernorat d'Al-Bireh, des colons ont incendié des terres agricoles dans la zone d'Al-Batin, à l'est du village. Osama Nazmi, chef du conseil du village de Jiljilya, a indiqué que les terres appartenaient aux habitants du village ainsi qu'à ceux des localités de Sinjil et d'Al-Mazra'a Ash-Sharqiya. Selon le responsable local, des colons ont également établi un avant-poste dans la région il y a environ un an et se sont approprié des maisons appartenant aux habitants d'Al-Mazra'a Ash-Sharqiya. La multiplication des attaques contre les terres, les habitations et les biens palestiniens intervient ainsi parallèlement aux incursions des forces d'occupation, aux arrestations, aux démolitions et à l'expansion des projets de colonisation dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie et d'El Qods occupée.

Ania N.

FORUM DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI (F2E)

Ouverture de la 2e édition à Dakar, Sénégal

La rencontre aborde les défis socioéconomiques et de l'emploi au Sénégal, dans l'ambition d'accélérer le développement industriel et de trouver des solutions durables au chômage chronique, en accordant une place centrale à la formation.

La deuxième édition du Forum de l'entrepreneuriat et de l'emploi a entamé, lundi, se poursuit à Dakar sous le thème « Le temps de la transformation : entreprendre, investir et innover pour bâtir le Sénégal de demain ». L'événement ambitionne d'apporter des solutions innovantes et durables aux questions de l'emploi et des transformations économiques et numériques. Les échanges entre participants prennent aussi en compte l'ambition du gouvernement de booster le développement industriel du pays, dans le cadre de la Vision 2050, une visée qui ne saurait se concrétiser sans lever les freins à l'emploi, faciliter l'accès au financement des entreprises, renforcer la compétitivité et promouvoir l'innovation.

ADAPTER LA FORMATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUES

Parmi les questions qui posent de sérieuses entraves à l'économie sénégalaise figure



celle de l'inadéquation de la formation académique aux besoins et aux objectifs de développement socioéconomiques du Sénégal. Pour Amadou Ly, président du club des investisseurs du Sénégal, il est certes nécessaire d'orienter tout bachelier sénégalais vers l'université, mais il faut aussi tenir compte de la pertinence des cursus proposés, surtout en matière de sciences et de technologies, conformément aux exigences d'un marché qui demande des compétences pointues dans ces disciplines.

OPTER POUR UNE APPROCHE « DYNAMIQUE ET AGRESSIVE »

Pour Aminata Touré, économiste et haut représentant du président sénégalais, les économistes africains ont failli dans la re-conceptualisation de la pensée économique en

prenant en compte les réalités africaines. « Vous ne pouvez pas être dans un pays où 80 % de la création de la richesse est produite par "le secteur informel", sans approche dynamique et agressive envers ce secteur pour qu'il ait accès aux ressources, pour qu'il soit formé et pour qu'il soit "formalisé" ». À cette fin, le gouvernement sénégalais a lancé un programme national pour réduire de 50 % ce pourcentage d'ici 2030.

« PLACER L'EMPLOI AU CŒUR AU PROCESSUS PRODUCTIF »

Le chômage chronique ne cesse d'augmenter d'année en année au Sénégal, comme l'attestent les chiffres de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), qui font état d'une hausse du taux de chômage à 22,9 % pour le

premier trimestre de l'année 2026, en augmentation de 1,2 point par rapport à la même période en 2025. Dans son intervention lors du forum, Idrissa Samb, ministre sénégalais de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, a indiqué la volonté du gouvernement de « placer l'emploi au cœur du processus productif ». Les difficultés d'insertion ne devraient plus être résolues « en aval », mais pensées « dès la conception des pratiques agricoles, industrielles, énergétiques, numériques, infrastructurelles et en matière d'investissement » afin de déterminer les emplois qu'elles sont supposées générer et les compétences qu'elles nécessitent.

R. I.

ALORS QUE L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA PERSISTE EN RDC

Le bilan des décès dépasse les 2 000 morts

Le nombre de morts dus à l'épidémie d'Ebola en cours en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé les 2 000, selon les chiffres

À LA VEILLE DE LA FÊTE NATIONALE DU TCHAD

Le président Idriss Déby Itno appelle à « l'unité et au patriotisme »

Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a appelé lundi les citoyens à continuer de promouvoir l'unité nationale et le patriotisme, la veille de la célébration hier de la fête de l'indépendance du pays de la France. Dans un discours télévisé à la nation à la veille de la fête de l'indépendance, Mahamat a déclaré que « la poursuite des efforts visant à favoriser la solidarité est essentielle pour protéger la cohésion sociale et stimuler le développement ». « Le Tchad a trop souffert des horreurs de la guerre et de la division », ainsi que des conflits intercommunautaires « qui sèment la mort et le chagrin », a déclaré Mahamat, soulignant que l'avenir du pays dépend de « sa capacité à rester uni et solidaire » malgré les défis auxquels il est confronté. « Nous devons surmonter nos différends, rejeter la division et placer l'intérêt suprême de la nation au-dessus de toute considération personnelle », a-t-il déclaré. Le Tchad a obtenu son indépendance de la France le 11 août 1960.

R. I.

publiés mardi par les autorités sanitaires du pays. Le pays a enregistré 4 381 cas confirmés, dont 2 011 décès, soit un taux de létalité global de 45,9 %. Plus de 700 patients sont toujours en isolement ou hospitalisés, tandis que 869 personnes sont guéries, selon les données officielles. Des cas ont été signalés dans cinq provinces – Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Haut-Uele et Tshopo – la province d'Ituri restant l'épicentre de l'épidémie. « Aujourd'hui, l'épidémie d'Ebola a dépassé les 2 000 décès, dont la moitié au cours des 20 derniers jours », a déclaré mardi Julien Harnais, coordinateur principal des Nations Unies pour Ebola, sur les réseaux sociaux. « Nous tous, acteurs de la riposte – travailleurs humanitaires, organisations,

gouvernements, donateurs, avec la communauté – devons faire davantage, et le faire dès aujourd'hui, pour sauver des vies et stopper Ebola », a-t-il déclaré. Le gouvernement de la RDC a déclaré une épidémie le 15 mai. Ebola est causé par le virus Ebola Bundibugyo. Il n'existe actuellement aucun vaccin homologué ni traitement spécifique contre l'espèce virale responsable de l'épidémie, bien que des essais cliniques de vaccins et de traitements candidats soient en cours. Cette épidémie est devenue la plus importante jamais enregistrée en RDC et la deuxième plus importante épidémie d'Ebola au monde, après celle de 2014-2016 en Afrique de l'Ouest.

R. I.

SOMALIE

Mohamed Nour Jama élu président de la Chambre du peuple Somalien

La Chambre du peuple du Parlement fédéral somalien a élu, lundi soir, Abou Al Kader Mohamed Nour Jama à sa présidence, à l'issue d'un scrutin secret tenu dans la capitale Mogadiscio. Mohamed Nour Jama a remporté le scrutin après avoir obtenu la majorité des suffrages exprimés, avec 142 voix contre 30 voix pour son concurrent Abou Al Kader Omar Moualim Dhadha, tandis que deux bulletins ont été déclarés nuls, selon l'Agence de presse somalienne (Suna). La séance a enregistré la présence de 174 députés sur les 275 que compte la Chambre du peuple, permettant ainsi d'atteindre le chiffre requis pour la tenue du scrutin. A l'issue de la proclamation officielle des résultats, Abou Al Kader Mohamed Nour Jama a prêté serment en tant que nouveau président de la Chambre du peuple devant le président de la Cour suprême, l'avocat Bachi Youssef Ahmed. Abou Al Kader Mohamed Nour Jama est considéré comme l'une des personnalités de premier plan disposant d'une vaste expérience dans les domaines de l'administration publique, de la sécurité, de la défense, de la justice et des relations internationales. Fort de plus d'une décennie d'expérience dans le service public, il a occupé plusieurs responsabilités ayant contribué à l'élaboration et à l'orientation des politiques de l'Etat.

R. I.

COMPAGNIE NATIONALE LIBYENNE DE PÉTROLE (NOC)

« Un réservoir de carburant de pétrole pris pour cible et a pris feu »

La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a déclaré lundi soir dans un communiqué qu'« un réservoir de carburant de la raffinerie de pétrole de Zawiya, dans l'ouest de la Libye, avait été directement visé, provoquant un grave incendie et l'effondrement complet du réservoir ». Le réservoir 402-T, exploité par Brega Petroleum Marketing Company, une filiale de la NOC, contenait environ 4,5 millions de litres d'essence, indique le communiqué. Les équipes de lutte contre les incendies et de sécurité de la raffinerie, de la société de commercialisation et des compagnies pétrolières voisines travaillent à contenir l'incendie et à empêcher sa propagation à d'autres installations, a-t-on ajouté. Cet incident est le dernier d'une série d'attaques visant des installations et des infrastructures pétrolières dans la ville de Zawiya, selon le communiqué. Plus tôt dans la journée, les médias locaux ont rapporté qu'une explosion avait été signalée à l'intérieur du réservoir de carburant, projetant des flammes et d'épaisses volutes de fumée dans le ciel, les premiers rapports suggérant que le réservoir avait été ciblé par un drone suicide. Aucun rapport officiel n'a été immédiatement publié concernant la cause de l'explosion ou d'éventuelles victimes. La raffinerie de pétrole de Zawiya, exploitée par la société d'État Zawiya Oil Refining Company sous l'égide de la NOC, est située dans la ville de Zawiya. C'est l'une des principales installations de raffinage de pétrole de Libye.

R. I.

FIÈVRE DE LASSA AU NIGÉRIA

Plus de 230 morts en 2026

Le nombre de morts dus à l'épidémie de fièvre de Lassa au Nigéria est passé à 237, avec 1 000 cas confirmés signalés jusqu'à présent en 2026, ont déclaré lundi les autorités de santé publique.

Dans sa dernière mise à jour, le Centre nigérien de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) a indiqué que le taux de létalité s'élevait à 23,7 % en juillet, contre 18,8 % enregistrés au cours de la même période en 2025. L'agence a attribué cette hausse des décès à la présentation tardive des cas. Au cours des sept premiers mois de l'année, 116 zones de gouvernement local réparties dans 23 des 36 États du pays ont enregistré au moins un cas confirmé, a indiqué le NCDC, ajoutant que les personnes âgées de 21 à 30 ans sont restées le groupe d'âge le plus touché au cours de la période considérée. Les États les plus touchés étaient Edo et Ondo dans le sud, et Bauchi, Benue et Taraba dans le nord, qui représentaient ensemble 86 % de tous les cas confirmés. Le NCDC a déclaré que le manque d'assainissement, la sensibilisation limitée dans les communautés fortement touchées et les retards de traitement continuaient d'aggraver l'épidémie. La fièvre de Lassa est une maladie virale hémorragique aiguë qui se transmet principalement par l'ingestion d'aliments ou d'objets domestiques contaminés par l'urine ou les excréments de rongeurs. La transmission interhumaine peut également se produire par contact direct avec les fluides corporels de personnes infectées.

R. I.

MOSTAGANEM RÉALISATION D'UN CENTRE DE STOCKAGE DE CÉRÉALES À SIDI BELATTAR

Les travaux lancés

Les travaux de construction d'un centre intermédiaire de proximité pour le stockage des céréales d'une capacité de 50 000 quintaux ont été officiellement lancés ce lundi à Sidi Belattar.

Représentant un investissement de 280 millions de dinars, cette nouvelle infrastructure vient renforcer le réseau logistique et agricole de la wilaya de Mostaganem.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE AU SERVICE DES AGRICULTEURS

Implanté sur une superficie de 1,5 hectare dans la zone des Hauts-Plateaux centraux, ce cinquième centre intermédiaire de la wilaya bénéficie d'une position géographique privilégiée. Situé à proximité immédiate des exploitations agricoles publiques et privées, le site faci-



PH: DR

litera le dépôt et la préservation de diverses variétés de céréales ainsi que de légumineuses sèches récoltées par les producteurs locaux.

DES DÉLAIS DE LIVRAISON RÉDUITS À CINQ MOIS

Lors de la pose de la première pierre, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a insisté sur l'urgence de livrer le chantier dans des délais resserrés. Exigeant que les travaux soient achevés avant le 31 décembre prochain, l'autorité administrati-

ve a demandé de ramener la durée de réalisation à cinq mois seulement. Cette accélération implique un renforcement des moyens matériels et humains sur le terrain, ainsi qu'une organisation du travail en rotation continue (système 3X8). Outre le respect des délais, des instructions fermes ont été données pour garantir une qualité de construction répondant aux normes techniques les plus strictes. Afin d'éviter les imperfections relevées sur d'anciens projets et de protéger les

récoltes contre les intempéries, la réalisation d'un système périphérique d'évacuation des eaux pluviales a été rendue obligatoire pour prévenir tout risque d'inondation.

UNE AUGMENTATION GLOBALE DES CAPACITÉS DE LA WILAYA

L'arrivée de cette infrastructure s'inscrit dans un plan plus large de consolidation du réseau de stockage de la wilaya. Mostaganem s'appuie déjà sur quatre centres de proximité opérationnels situés à Sidi Ali, Bouguirat, Oued El-Kheir et Stidia, qui affichent une capacité cumulée de 200 000 quintaux.

Avec la mise en service du centre de Sidi Belattar et la réception à venir du silo de Mesra (doté lui aussi d'une capacité de 200 000 quintaux), la wilaya verra ses capacités globales de stockage considérablement renforcées pour soutenir la filière agricole locale.

AÏN TEDELÈS

Deux projets pour le renforcement de l'AEP en cours de réalisation

Des travaux portant sur la réalisation de deux projets destinés à renforcer l'alimentation en eau potable de plusieurs villages et à améliorer le service public de l'eau ont été lancés, récemment, dans la daïra d'Aïn Tedelès, au sud de la wilaya de Mostaganem, a indiqué, lundi, un communiqué des services de la daïra. Selon la même source, le lancement de ces nouveaux projets de développement, inscrits dans le cadre du programme sectoriel de la direction des Ressources en eau de la wilaya, "vise à garantir un approvisionnement durable et régulier en eau potable et à renforcer les infrastructures liées à cette ressource vitale, notamment dans les villages

éloignés". Le premier projet porte, selon le communiqué, sur la réalisation d'un réservoir d'eau surélevé d'une capacité de 250 mètres cubes au niveau du village de El-Gnaïnia, ainsi que d'une station de pompage d'eau potable et d'un réseau de distribution s'étendant sur 20 kilomètres. Ce projet permettra d'alimenter en eau potable environ 900 foyers, qui seront également équipés de compteurs individuels, contribuant ainsi à réduire le taux de gaspillage, à améliorer la qualité de l'eau et à renforcer la qualité du service public fourni aux citoyens, a-t-on précisé. Quant au deuxième projet, il consiste en la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500

mètres cubes au niveau du village de Guelouch, afin d'améliorer l'alimentation en eau potable de trois villages, à savoir El-Ababsa, El-Touaouala et Ouled Missoum. Ces projets devraient contribuer à réduire le déficit enregistré dans certaines zones et à assurer une alimentation en eau potable plus efficace et plus stable.

Ils devraient ainsi avoir un impact positif sur la vie quotidienne des citoyens, en répondant, notamment, aux préoccupations exprimées par les habitants de ces zones rurales et en s'inscrivant dans la volonté des pouvoirs publics de garantir une "équité en matière de développement", a souligné le communiqué.

CONSTANTINE. PROJETS D'OUVERTURE ET D'AMÉNAGEMENT DE PLUS DE 15 HECTARES DE TRANCHÉES PARE FEU

Réception fin août

Deux projets portant ouverture et aménagement d'une superficie de 15,5 hectares de tranchées pare feu, à travers divers sites forestiers de la wilaya de Constantine seront réceptionnés la fin du mois en cours, a-t-on appris lundi auprès de la conservation des forêts (CF). Ces projets s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à prévenir et à lutter contre les incendies de forêt, a précisé à l'APS le chargé de communication et

d'information de la conservation des forêts, Ali Zegrour, détaillant qu'il s'agit de l'aménagement de 8,5 hectares, alors qu'une surface de 7 hectares a fait l'objet d'opération d'ouverture. Le dispositif anti-incendie 2026 qui s'étalera jusqu'à la fin du mois de novembre prochain a porté également sur l'installation de 7 postes de vigie et de 6 camps principaux dans des sites forestiers et montagneux à l'accès difficile et cela, afin de surveiller les

massifs forestiers, réduire les dangers du phénomène d'incendies et de protéger les biens et les personnes, durant cette période, a-t-il indiqué. Selon la même source, il a été également procédé, à l'organisation de plusieurs campagnes de volontariat portant assainissement des espaces forestiers dans le cadre de ces mesures de précaution et

de prévention à l'image de la forêt de M'gheroual dans la commune de Ben Badis et d'El Hadj Baba située, à la commune d'Ain Smara. M. Zegrour a révélé que ce programme ayant pour objectif la préservation du patrimoine forestier et la prévention des dangers dus aux fortes chaleurs est en train de se réaliser en étroite collaboration avec les direc-

tions de l'environnement, des travaux publics et de l'hydraulique, en plus des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), l'entreprise de développement des espaces verts de Constantine (EDEVCO) et diverses associations versées dans le domaine de protection de l'environnement, a-t-on indiqué.

PÔLE URBAIN MASSINISSA

Projet de réalisation d'une salle omnisports

Le pôle urbain Massinissa (Constantine), vient de bénéficier d'un projet de réalisation d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places dans le cadre des efforts visant à renforcer le réseau des infrastructures sportives, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. La nouvelle structure devra contribuer à l'amélioration des conditions de la pratique sportive et à l'accueil des différentes compétitions et manifestations sportives, au bénéfice, notamment des jeunes de la région, selon la cellule de communication de la wilaya. La réalisation de ce type d'établissements publics au niveau des nouveaux pôles urbains revêt une importance particulière, car, il s'inscrit dans le cadre des efforts d'accompagnement du développement démographique et urbain, a estimé la même source. L'opération vient renforcer les équipements sportifs et d'accompagnement dont doivent être dotés les nouveaux pôles urbains, afin d'assurer un développement urbain équilibré intégrant les dimensions sociale, sportive et récréative, a-t-on considéré.

MASCARA. EXPLOITATION DES PISCINES COUVERTES ET DE PROXIMITÉ

Un programme spécial au profit des enfants des zones rurales

La direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Mascara a lancé, récemment, un programme spécial d'exploitation des piscines couvertes et de proximité au profit des enfants résidant dans les zones rurales, a indiqué, lundi, la même direction. Ce programme, élaboré en coordination avec la Ligue de wilaya des activités de plein air, de loisirs et d'échanges de jeunes, prévoit l'organisation

de visites quotidiennes au profit des enfants des zones rurales de la wilaya dans trois piscines semi-olympiques et olympiques situées dans les communes de Mascara et Sig, ainsi que dans trois piscines de proximité implantées dans les communes de Sidi Kada, Tighennif et Mohammadia, a précisé la même source à l'APS. Dans le cadre de ce programme, qui se poursuivra jusqu'à la première semaine de

septembre prochain, les enfants bénéficieront de différentes activités sportives et récréatives au sein de ces piscines, notamment des jeux aquatiques et l'organisation de mini-tournois de natation. Cette initiative vise à permettre aux enfants vivant dans les zones rurales, qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'aux plages, de profiter des piscines de la wilaya, de passer d'agréables moments de détente et de renfor-

cer les échanges et les liens entre les enfants issus des différentes régions. Dans le même contexte, la direction de la Jeunesse et des Sports a annoncé avoir commencé, récemment, à exploiter sept piscines mobiles dans les daïras de Oued El-Abtal, Ain Fekan, Oued Taria, Hachem, Bouhanifa, Aouf et El-Bordj. Ces installations sont destinées aux enfants et aux jeunes résidant dans des zones éloignées et rurales.

TISSEMSILT. AVEC LA PARTICIPATION DE PLUS DE 500 ENFANTS

Clôture de l'école coranique d'été

Les activités de l'école coranique d'été ont pris fin, lundi au Centre culturel islamique de Tissemsilt, avec la participation de 516 enfants, filles et garçons, selon le directeur du centre, El-Ouardjani El-Houari. M. El-Ouardjani a indiqué que la cérémonie de clôture s'est déroulée dans une ambiance festive et joyeuse, en présence d'un nombre important de familles. Elle a été marquée par la remise d'attestations aux 516 enfants ayant participé à cette école coranique d'été, organisée sous le slogan : "O Yahia, saisis le Livre avec force". Il a précisé que 90 des meilleurs apprenants ont reçu des récompenses offertes par des bienfaiteurs, en guise d'encouragement pour leurs efforts et leurs résultats. M. El-Ouardjani a également expliqué que cette session de formation, qui avait débuté à la fin du mois de mai dernier et s'est achevée aujourd'hui, a connu une forte affluence d'enfants âgés de 5 à 14 ans. Leur formation a été assurée par 16 enseignants, répartis sur 10 classes et groupes d'apprentissage. Le programme pédagogique comprenait notamment l'apprentissage et la mémorisation du Saint Coran, la mémorisation des hadiths du Prophète ainsi que des Quarante hadiths d'An-Nawawî, les Noms Sublimes d'Allah, entre autres enseignements. Le directeur du Centre a souligné que l'école coranique d'été attire chaque année davantage d'enfants. De nombreuses familles de la wilaya veillent ainsi à mettre à profit les vacances estivales de leurs enfants d'une manière qui combine repos, détente, loisirs et enseignement.

BÉJAÏA. FORMATION PROFESSIONNELLE

15 nouvelles spécialités lancées pour la session d'octobre

En prévision de la rentrée d'octobre, la wilaya de Béjaïa enrichit son offre de formation professionnelle avec l'introduction de 15 nouvelles spécialités adaptées aux exigences du marché local. Pensé pour soutenir les grands chantiers économiques de la région, notamment le projet minier de Tala Hamza-Oued Amizour, ce nouveau programme met l'accent sur la qualification technique, le numérique et l'emploi.

UN SOUTIEN DIRECT AUX GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Béjaïa s'apprête à effectuer sa rentrée d'octobre sous le signe de la modernisation et de l'adéquation avec le tissu économique local. Selon les précisions apportées par la directrice locale du secteur, Fatiha Redaoui, les quinze nouvelles spécialités introduites touchent huit secteurs d'activité stratégiques. L'initiative vise en priorité à fournir une main-d'œuvre qualifiée aux grands chantiers industriels de la région. C'est le cas du projet de mine de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour, dont le lancement opérationnel nécessite des compétences pointues. Pour répondre à ce besoin précis, trois cursus dédiés voient le jour : laborantin en mines et carrières, exploitation minière, ainsi qu'hygiène, sécurité minière et environnement.

DIVERSIFICATION DES FILIÈRES ET VIRAGE NUMÉRIQUE

Au-delà du secteur minier, l'offre s'élargit à d'autres domaines industriels et artisanaux. La wilaya propose pour la toute première fois la formation de laborantin chimiste. Les métiers de la mécanique et de la maintenance s'enrichissent également avec des cursus axés sur l'entretien général, la maintenance des climatiseurs automobiles et la prise en charge des

MILA. BOUHATEM

Aménagement de 10 tronçons de chemins communaux

Dix tronçons de chemins communaux (CC) dégradés ont fait l'objet de travaux d'aménagement dans la commune de Bouhatem (wilaya de Mila), a-t-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire de cette collectivité locale, El Hadj Guelout. Le même responsable a précisé à l'APS que l'aménagement de ces tronçons d'une longueur allant de 700 mètres à 2,5 km chacun permet de faciliter les mouvements des citoyens habitant les agglomérations secondaires et mechtas de cette commune à l'instar d'Ain Hamra, d'El Metahar, d'Ouled Zerafa et de Tarmasset. Ces opérations ont été prises en charge dans le cadre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du Programme de développement Socio-économique des communes de l'exercice 2026, selon la même source. L'année en cours a connu également l'ouverture de plusieurs pistes rurales afin de désenclaver les localités reculées, a ajouté la même source. Le président de l'APC de Bouhatem a également fait part du lancement des travaux d'aménagement du stade communal qui sera réceptionné "avant le début de l'année prochaine" ainsi que de la prochaine réception de six nouveaux stades de proximité dont les travaux touchent à leur fin.



Ph: DR

engins agricoles. Les autres secteurs clés de l'économie locale ne sont pas en reste. Le tourisme et l'hôtellerie intègrent la spécialité « service des étages », le commerce s'ouvre à la formation de conseiller en vente, tandis que le bâtiment et les travaux publics (BTP) renforcent leurs effectifs avec un diplôme de technicien supérieur en architecture. Enfin, le virage numérique est pleinement amorcé grâce au lancement de parcours axés sur l'installation de réseaux informatiques, le déploiement de services de téléphonie et le développement web et mobile.

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE PLUS DE 7 000 PLACES

Pour cette session d'octobre, la direction locale prévoit d'accueillir plus de 7 156 stagiaires à travers l'ensemble des dis-

positifs existants. L'offre pédagogique englobe aussi bien la formation présentielle que l'apprentissage, les cours du soir, les programmes en milieu rural, les formations qualifiantes, les cours dispensés en milieu carcéral ou encore les dispositifs destinés aux bénéficiaires de l'allocation chômage. Au total, la carte de formation proposée pour cette rentrée comporte 140 spécialités, réparties entre 95 formations diplômantes d'une durée supérieure à un an et 45 formations qualifiantes de courte durée. Élaboré et validé à la fin du mois de juillet dernier, ce plan d'action s'appuie rigoureusement sur le **R é f é r e n t i e l** national de formations et de compétences (RNFC) ainsi que sur les besoins réels exprimés par les opérateurs économiques de la région.

EL-OUED. CANICULE

Campagne de sensibilisation et de prévention

La vague de chaleur qui sévit ces derniers jours dans la région d'El-Oued a mis en alerte des associations et organismes administratifs pour lancer une campagne de sensibilisation à la prévention des séquelles engendrées par la canicule, ont indiqué lundi des organisateurs. L'on relève, à ce titre, que d'intenses actions de sensibilisation sont menées par les directions de la santé et de la population (DSP) et de la protection civile (DPC), en coordination avec des associations, appelant la popula-

tion locale à se prémunir des grandes chaleurs ambiantes, a indiqué le militant associatif, Salah Laïche Bousbouâ. Cette campagne cible notamment les populations nomades et celles des régions enclavées des communes frontalières, ainsi que les ouvriers en exercice en plein air, dans les chantiers et espaces commerciaux non-ombragés, les appelant à la vigilance et la prévention des insulations et risques engendrés par ces fortes chaleurs saisonnières. De même, les instances

concernées ont lancé, au travers les réseaux sociaux, mettant en garde la population contre les dangers encourus des fortes chaleurs, notamment durant la période oscillant entre 10 heures et 16 heures. Pour sa part, la direction de la distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz) a opté, en cette période, pour la mobilisation de tous ses moyens techniques et commerciaux pour remédier à d'éventuelles perturbations d'alimentation en énergie électrique, notamment durant les périodes de pic.

BLIDA. COMMUNICATION

Journée d'information sur le recrutement au sein de la GN

Le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida a organisé, lundi, une journée d'information afin de présenter les conditions générales de recrutement aux jeunes souhaitant s'engager dans les rangs de ce corps de sécurité. Cette journée d'information, qui s'est déroulée au siège du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, a attiré un grand nombre de jeunes, notamment de nouveaux bacheliers, qui ont pu obtenir toutes les informations relatives aux conditions de recrutement, notamment en ce qui concerne l'âge, le niveau d'études et la durée de la formation prévue pour chaque catégorie. Les respon-

sables de ce corps ont répondu à toutes les questions des jeunes, notamment sur les modalités de sélection, les conditions d'aptitude physique et les filières exigées pour les bacheliers, ainsi que sur la durée de la formation. Ils leur ont également donné un aperçu général des centres de formation et des écoles rattachés à ce corps. Des stands présentant les différents services et unités de sécurité de la Gendarmerie nationale, ainsi que les équipements et technologies utilisés pour lutter contre toutes les formes de criminalité, assurer la sécurité des citoyens et protéger leurs biens, et faire respecter l'ordre public, ont également été mis en place.

ORAN. SAISON ESTIVALE

Accueil de délégations de jeunes de plusieurs wilayas

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran accueille, depuis le début de la saison estivale, des délégations de jeunes issues de plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'échanges de jeunes entre wilayas, a indiqué le chef du service de la jeunesse de cette direction, Reda Laribi. Le même responsable a précisé que ce programme a débuté au début du mois de juillet dernier, avec l'accueil de délégations des wilayas de Sétif, El-Meghaïer, Ouargla, Batna, Tlemcen, Oum El-Bouaghi, Bouira et In Salah, tandis que d'autres délégations des wilayas de Tamanrasset, Médéa, Tipasa et Blida sont attendues dans les prochaines semaines. M. Laribi a indiqué que chaque délégation compte 25 jeunes âgés de 18 à 35 ans, qui sont accueillis au niveau des auberges de jeunesse des quartiers d'El-Othmania et de Djamel-Eddine, où ils bénéficient de l'hébergement et de la restauration. La direction de la Jeunesse et des Sports s'attelle également à l'organisation d'un riche programme d'activités culturelles et récréatives au profit de ces jeunes, comprenant des visites de différents sites historiques et culturels de la wilaya, ainsi que des excursions vers des plages, notamment celles des Andalouses et des Dunes, permettant aux participants de découvrir les différentes facettes culturelles et touristiques de la région. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme d'échanges de jeunes entre wilayas, visant à renforcer la communication et les liens entre les jeunes des différentes régions du pays, à consolider les valeurs de citoyenneté et de cohésion nationale et à favoriser l'échange d'expériences entre eux, selon la même source. Ces programmes constituent également un espace de rapprochement entre les jeunes et d'enrichissement de leurs connaissances à travers la découverte du patrimoine culturel et touristique des différentes wilayas du pays.

GHARDAÏA. RÉSEAUX

D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Raccordement de 12 établissements éducatifs

Douze (12) établissements éducatifs, tous paliers confondus, ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027), a-t-on appris lundi de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Parmi ces structures pédagogiques, dont la plupart sont nouvelles, figurent huit (8) écoles primaires situées dans les quartiers de Sidi-Abaz, des 200 logements "AADL" dans la zone scientifique de la commune de Bounoura, ainsi que Bindjebline et Bouhraoua (Ghardaïa), El-Hadba (Metlili), Sakiet El-Henaïa et Sidi-Belkheir (Guerrara), et Mansoura Djedida (Mansoura), a précisé la même source. Il s'agit également de trois (3) collèges d'enseignement moyen (CEM), dont deux (2) à El-Hadba et la cité des 200 logements AADL (Metlili) et un à Chaâba El-Hamra (Daya Bendahoua), en plus du lycée "Moufidi Zakaria", au niveau du quartier Hadj Messaoud, chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté. La direction de distribution a, en coordination avec les services de la wilaya, mobilisé tous les moyens nécessaires pour mener à bien les opérations de raccordement de ces établissements dans les délais impartis, contribuant ainsi à accueillir les élèves dans de bonnes conditions à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire.

LES
F
B
O
D
S

LA FAF DANS L'EMBARRAS

L'heure de vérité face à la CAF et à Infantino

La Fédération algérienne de football (FAF) se trouve aujourd'hui face à une question aussi délicate qu'incontournable : doit-elle continuer à afficher une solidarité automatique avec la Confédération africaine de football (CAF) et soutenir Gianni Infantino, ou lui faut-il, au contraire, prendre publiquement ses distances et défendre une position proprement algérienne ?

La question mérite d'être posée sans détour. Depuis des années, les relations entre les fédérations nationales africaines et les instances dirigeantes continentales sont marquées par un profond déséquilibre. Trop souvent, les fédérations nationales ont donné le sentiment d'être réduites au rôle de simples exécutantes, alors qu'elles devraient être au cœur de la gouvernance du football africain.

C'est précisément là que se situe le malaise. Une fédération nationale comme la FAF peut-elle prétendre défendre les intérêts du football algérien tout en s'alignant systématiquement sur les positions de la CAF ? La solidarité institutionnelle ne doit pas devenir une obligation de silence, encore moins empêcher toute critique lorsque les intérêts du football national sont en jeu.

Le soutien à Gianni Infantino constitue, à cet égard, un véritable test politique. Le président de la FIFA bénéficie certes d'une

influence considérable dans le football mondial, mais son action et ses méthodes sont régulièrement contestées par différents acteurs du football international. Dans ce contexte, la FAF gagnerait-elle réellement à s'inscrire dans une logique d'alignement, ou aurait-elle davantage à gagner en affirmant une position indépendante et clairement assumée ?

Le véritable enjeu dépasse d'ailleurs la seule personne d'Infantino. Il concerne la gouvernance du football africain. Les fédérations nationales doivent-elles accepter indéfiniment une organisation dans laquelle leur poids réel paraît parfois inférieur à leur responsabilité ? Ne devraient-elles pas réclamer davantage de transparence, de démocratie interne, de respect des statuts et surtout une véritable autonomie dans leurs choix ?

Les critiques visant la CAF, notamment celles qui dénoncent une gouvernance opaque ou une concentration excessive du pouvoir, ne peuvent être balayées d'un

revers de main. Elles doivent être examinées avec sérieux, sur la base de faits et de mécanismes vérifiables. Car le football africain ne pourra progresser durablement que si ses institutions inspirent confiance à ceux qu'elles sont censées représenter.

Pour la FAF, l'heure est donc peut-être venue de clarifier sa doctrine. Défendre l'Algérie ne signifie pas entrer dans une confrontation permanente avec la CAF ou la FIFA. Cela signifie simplement savoir dire oui lorsque les intérêts convergent, mais aussi savoir dire non lorsque les intérêts nationaux l'exigent.

L'indépendance d'une fédération se mesure moins à ses déclarations qu'à sa capacité à prendre des décisions courageuses. La FAF doit-elle choisir le confort de l'alignement ou l'exigence de l'indépendance ? C'est peut-être là que se trouve aujourd'hui sa véritable heure de vérité.

Hakim S.



Walid Sadi, président de la FAF

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN U23 VEUT S'INSTALLER CHEZ LES GRANDS Kylian Bezahaf séduit Marseille

Quelques semaines seulement après avoir signé son premier contrat professionnel avec l'Olympique de Marseille, Kylian Khalifa Bezahaf semble déjà frapper à la porte de l'équipe première. Le jeune défenseur algérien de 20 ans a débuté les quatre premières rencontres amicales de son club, affichant une régularité qui pourrait lui permettre de s'installer durablement dans le groupe professionnel.

International algérien dans les catégories de jeunes, Bezahaf avait particulièrement attiré l'attention au cours de la saison dernière. Ses prestations ont convaincu les dirigeants marseillais de lui offrir un premier contrat professionnel, courant jusqu'à l'été 2028, alors que plusieurs clubs européens, dont l'Atalanta, avaient également manifesté leur intérêt pour le latéral droit.

Promu avec le groupe professionnel dès la fin de la saison dernière, le jeune Algérien a rapidement intégré les séances de préparation estivale. Une confiance qu'il semble vouloir rendre sur le terrain.



Aligné d'entrée lors des quatre premières rencontres amicales de l'OM, Bezahaf a notamment marqué les esprits face au club qatari d'Al-Shahania en délivrant une superbe passe décisive à son compatriote Imad Abdelli.

Cette prestation, ajoutée à sa régularité depuis le début de la préparation, lui a valu les compliments de nombreux supporters marseillais et de plusieurs médias spécialisés. Désormais, son nom circule

comme celui d'un candidat sérieux à une place dans l'effectif de l'équipe première, plutôt qu'à un retour en réserve ou à un départ en prêt.

Le changement de staff technique pourrait également jouer en sa faveur. L'arrivée de Bruno Génésio à la tête de l'Olympique de Marseille représente une opportunité supplémentaire pour le jeune défenseur. Réputé pour accorder une place importante aux jeunes joueurs lorsqu'ils pré-

sentent les garanties nécessaires, le technicien français pourrait offrir à Bezahaf un environnement favorable à sa progression.

Lors de la dernière rencontre amicale, disputée dimanche contre l'Athletic Bilbao, le défenseur algérien a toutefois débuté sur le banc avant d'entrer en jeu à la 64e minute. Une apparition symbolique puisqu'elle lui a permis de fouler pour la première fois la pelouse du Vélodrome sous le maillot de l'OM.

Il devrait bénéficier d'une nouvelle opportunité lors du dernier match de préparation face à l'Atlético de Madrid, avec l'objectif de convaincre définitivement son entraîneur avant le coup d'envoi officiel de la saison, programmé le 21 août.

Pour Marseille, le pari Bezahaf semble déjà porter ses premiers fruits. Pour le jeune Algérien, l'enjeu est désormais clair : transformer cette belle préparation en une véritable place au sein de l'équipe première.

H. S.

RELÉGUÉ EN LIGUE 2

Le Paradou AC engrange plus de 100 milliards de centimes grâce à ses talents

La relégation en Ligue 2 n'a visiblement pas entamé la dynamique du Paradou Athletic Club. Bien au contraire. Malgré sa descente à l'échelon inférieur, le club algérois continue de confirmer son statut de référence en matière de formation et d'investissement dans les jeunes talents. Au cours du mercato estival actuel, le Paradou aurait ainsi engrangé des recettes records grâce aux transferts et aux opérations de revente de plusieurs de ses joueurs, dépassant la barre symbolique des 100 milliards de centimes.

Une performance qui illustre une nouvelle fois la particularité du modèle économique développé par le club. Depuis plusieurs années, le Paradou mise sur la détection, la formation et la valorisation de jeunes joueurs avant de les céder à des clubs disposant de moyens financiers plus importants. Une stratégie qui permet à l'Académie de transformer régulièrement ses talents en importantes sources de revenus. Le dernier



Ramdaoui a signé à l'USMA pour plus de 15 mil-

exemple en date est celui de Mohamed Amine Remdaoui. A seulement 20 ans, le jeune attaquant s'est offert une place dans l'histoire du football algérien en devenant, selon une source bien informée, le joueur local ayant fait l'objet du transfert le plus coûteux entre deux clubs algériens. Ramdaoui s'est engagé avec l'USM Alger pour un montant de 15,5 milliards de centimes, soit 155 millions de dinars. Une somme qui aurait pu être encore plus élevée puisque le président du Paradou, Hassen Zetchi, aurait initialement réclamé 17 milliards de centimes pour libérer son attaquant. Quoi qu'il en soit, le montant finalement conclu suffit à établir un nouveau record national. Le jeune international devance ainsi Achref Abada, qui détenait jusque-là

le record. L'hiver dernier, le joueur avait quitté l'ASO Chlef pour rejoindre l'USM Alger contre une indemnité de transfert estimée à 10 milliards de centimes, hors éventuelles primes et autres avantages liés à l'opération.

Au-delà de ce nouveau record, le cas Ramdaoui confirme surtout la solidité du modèle paradouien. Le club semble démontrer qu'une équipe peut connaître des difficultés sur le plan sportif tout en conservant une remarquable santé sur le terrain de la formation et de la valorisation des joueurs.

Avec plus de 100 milliards de centimes générés durant ce mercato grâce à ses talents, le Paradou AC rappelle ainsi que, dans le football moderne, former peut parfois rapporter autant que gagner.

Hakim S.

BARI

Mehdi Dorval s'apprête à tourner la page

Le défenseur international algérien Mehdi Dorval s'apprête à tourner une nouvelle page de sa carrière. Le latéral de la formation italienne du SSC Bari est en effet très proche de plier bagage lors de ce mercato estival, alors que des négociations particulièrement avancées sont en cours avec un autre pensionnaire de Serie B, le club de Catanzaro. Les dernières heures ont été marquées par des contacts intensifs et très concrets entre les directions des deux clubs italiens. L'ob-

jectif est de parvenir rapidement à une formule définitive validant le transfert du joueur de 25 ans.

Les pourparlers évoluent dans une direction très positive pour conclure l'opération, Catanzaro souhaitant ardemment renforcer son arrière-garde en s'attachant les qualités de couloir et l'expérience accumulée par l'Algérien dans le championnat italien.

Bien qu'il ait été considéré comme l'un des piliers incontournables de l'effectif de Bari au cours des dernières

saisons, Mehdi Dorval exprime aujourd'hui le désir de se lancer dans un nouveau défi. Cette volonté personnelle coïncide avec la posture de son club actuel, qui se montre totalement disposé à examiner les offres de départ le concernant avant même le coup d'envoi de la nouvelle saison footballistique. Ce transfert imminent devrait ainsi permettre au joueur de poursuivre sa progression dans un environnement renouvelé tout en restant au sein de la très compétitive deuxième division italienne.

LE STADE ALI AMMAR NON HOMOLOGUÉ

Nouveau coup dur pour le MC Alger

Le stade Ali Ammar, véritable fief du MC Alger, devra encore patienter avant d'obtenir son homologation. La commission chargée de l'homologation des stades a décidé de ne pas valider, pour le moment, cette enceinte, après avoir relevé plusieurs réserves et observations lors de sa visite d'inspection. Une décision qui constitue un sérieux coup d'arrêt pour le Mouloudia, mais aussi un problème supplémentaire pour le football dans la capitale.

Parmi les principales réserves formulées par la commission figure l'état du

toit du stade. Des parties de la couverture se sont effondrées, mettant en évidence des dysfonctionnements qui doivent impérativement être pris en charge avant toute homologation. La commission a ainsi exigé le traitement de ces anomalies ainsi que la réfection complète de la toiture.

Le verdict est donc sans appel : le stade Ali Ammar ne pourra pas être officiellement retenu tant que les travaux exigés n'auront pas été réalisés. Une nouvelle visite sera effectuée à l'issue de ces interventions, avant qu'une éventuelle

homologation ne soit prononcée. Pour le MC Alger, cette situation est particulièrement délicate. Le stade Ali Ammar représente son fief et devait constituer une solution importante pour permettre au club d'évoluer dans un cadre correspondant à ses ambitions. Sa non-homologation prive ainsi le Mouloudia d'une enceinte appelée à jouer un rôle majeur dans sa saison.

Le problème est d'autant plus préoccupant que les alternatives dans la capitale n'ont pas été réalisées. Une nouvelle visite sera effectuée à l'issue de ces interventions, avant qu'une éventuelle

ARABIE SAOUDITE

Youcef Atal dans le viseur d'Al-Diryah

Libre de tout contrat depuis la fin de son aventure avec la formation qatarie d'Al-Sadd, l'international algérien Youcef Atal susciterait l'intérêt d'Al-Diryah. Le club saoudien souhaiterait s'attacher les services du latéral droit pour renforcer son effectif avec un joueur d'expérience.

Le défenseur international algérien Youcef Atal pourrait bien poser ses valises en Arabie saoudite durant ce mercato estival. Sans club depuis son départ d'Al-Sadd au Qatar, le joueur de 28 ans figure désormais sur les tablettes d'Al-Diryah, qui cherche à consolider son secteur défensif en enrôlant un profil rompu au haut niveau. Sa situation de joueur libre représente une opportunité particulièrement attractive pour la formation saoudienne. Avant l'intérêt d'Al-Diriyah, l'ancien Nîcois avait engagé des négociations avancées avec plusieurs prétendants, notamment le club algérien de la JS Kabylie. Cependant, les exigences financières élevées du joueur ont empêché la conclusion d'un accord définitif, laissant la question financière au cœur des discussions pour sa future destination.

Si les négociations venaient à aboutir, l'aventure saoudienne marquerait une nouvelle étape importante dans la carrière du latéral droit. Après des passages remarqués en Ligue 1 française, en Süper Lig turque et dans le championnat qatari, Youcef Atal apporterait ainsi toute son expérience au club saoudien.

TRANSFERTS

Alexis Guendouz quitte le MCA et s'engage avec la JSK

Le gardien international algérien Alexis Guendouz a officiellement quitté le MC Alger pour s'engager en faveur de la JS Kabylie en prévision de la saison 2026-2027. Ce mouvement majeur entre deux grands noms du football national répond aux ambitions des Canaris tout en actant le départ respectueux du dernier rempart du Mouloudia.

Le marché des transferts estival de la Ligue 1 Mobilis enregistre un coup d'éclat avec le passage d'Alexis Guendouz du MC Alger à la JS Kabylie. La signature du portier international algérien a été officialisée par les deux formations, concrétisant un accord direct entre la direction du « Doyen » et celle du club de Djurdjura. Au moment de sceller ce départ, le MC Alger s'est fendu d'un message chaleureux à l'égard de son désormais ex-gardien. La direction du Mouloudia a tenu à lui exprimer sa profonde gratitude pour ses prestations sur le terrain, tout en saluant un comportement exemplaire qui aura marqué son passage sous les couleurs vert et rouge.

Du côté de la JS Kabylie, la venue de Guendouz vient combler un besoin urgent au sein de l'effectif. Après le départ d'Ildir Hadid vers l'USM Alger, le staff technique kabyle cherchait un profil chevronné capable de réinstaller une vive concurrence au poste de gardien de but. Finaliste du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2022) avec la sélection locale, le joueur apporte toute son expérience et réunit les garanties réclamées pour ce rôle clé.

Alexis Guendouz intègre sans attendre le groupe des Canaris afin de prendre part à la préparation d'avant-saison. Après avoir achevé le précédent exercice à la cinquième place du classement, la JSK entend repartir sur de nouvelles bases et lancera sa campagne 2026-2027 lors de la réception du MB Rouissat, programmée entre le 27 et le 29 août.

H.S.

ALGÉRIE - MALAWI, DEMI-FINALE DE LA CAN FÉMININE 2026, CE SOIR À 18H00

L'heure de marquer l'histoire

Déjà assurées de disputer le tout premier Mondial de leur histoire en 2027, les sélections féminines d'Algérie et du Malawi s'affrontent ce mercredi (18h00) dans une demi-finale inédite de la Coupe d'Afrique des Nations. Entre des Algériennes qui brisent enfin le plafond de verre continental et des Malawites au parcours de conte de fées, cette affiche promet un spectacle total où le vainqueur s'offrira une finale continentale historique.

C'est un rendez-vous gravé à jamais dans les annales du football africain. Ce mercredi, l'Algérie et le Malawi croisent le fer en demi-finale de la CAN féminine 2026. L'enjeu ? Une place au sommet du continent, au terme d'un parcours où les deux nations ont déjà dépassé toutes les attentes. En se frayant un chemin jusqu'au dernier carré, "Vertes" et "Scorchers" sont en effet décroché le précieux sésame : une qualification directe pour la Coupe du monde 2027 au Brésil. Un exploit retentissant et inédit pour ces deux sélections. Mais à ce stade de la compétition, le sentiment du devoir accompli a laissé place à une ambition féroce. Pour l'une comme pour l'autre, il ne s'agit plus seulement de participer, mais de viser le sacre suprême. Cette affiche oppose deux trajectoires singulières. Pour sa septième participation à la CAN, l'Algérie confirme enfin sa montée en puissance. Après un quart de finale renversant face à la Côte d'Ivoire (2-1),



les Algériennes ont prouvé qu'elles avaient la maturité et la solidité défensive nécessaires pour faire sauter le plafond de verre qui les freinait jusqu'alors. De son côté, le Malawi vit un véritable rêve éveillé. Pour leur toute première apparition dans une phase finale de CAN, les Malawites ont déjoué tous les pronostics. Après avoir terrassé le Nigeria — tenant du

titre — en phase de groupes, elles ont écarté le Ghana (2-1) en quarts. Portée par le talent de Rose Kadzere et le duo redoutable formé par les sœurs Temwa et Tabitha Chawinga, cette sélection avance sans pression, guidée par une audace rafraîchissante. Cette confrontation totalement inédite promet un duel particulièrement ouvert entre l'expérience et la

rigueur tactique algériennes face à la fougue et l'efficacité malawite. Au bout de ces 90 minutes décisives, l'Afrique découvrirra un visage nouveau en finale, puisqu'aucune des deux équipes n'a encore jamais inscrit son nom au palmarès continental. L'histoire est en marche, et elle s'écrira ce mercredi.

Morgane Ikene opérée avec succès de la cheville

La joueuse de la sélection algérienne féminine de football, Morgane Ikene, blessée lors du quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026) face à la Côte d'Ivoire (2-1), a subi avec succès une intervention chirurgicale au niveau de la cheville, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. L'attaquante algérienne avait été contrainte de quitter la pelouse lors de cette rencontre à la 20e minute de la partie avant d'être évacuée vers un établissement hospitalier pour recevoir les soins nécessaires. Opérée dimanche, Morgane Ikene est désormais forfait pour la suite de la compétition, a précisé la FAF, qui a adressé, par la voix de son président Walid Sadi, ses vœux de prompt rétablissement à l'internationale algérienne, lui souhaitant un rapide retour sur les terrains. Agée de 27 ans, Morgane Ikene évolue au poste d'attaquante et porte les couleurs de l'US Saint-Malo, où elle évolue depuis 2018. Elle a auparavant joué sous les couleurs de l'US Quevilly, d'Arras FCF et du FC Rouen.

USM ALGER

Khaled Lemmouchia rejoint la barre technique

L'ancien international algérien Khaled Lemmouchia a été nommé entraîneur adjoint du technicien sénégalais Lamine Ndiaye, au sein du staff technique de l'USM Alger, en prévision de la nouvelle saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé le club algérois lundi. Agé de 44 ans, Lemmouchia possède une riche carrière de joueur, aussi

bien en clubs qu'en équipe nationale algérienne. Évoluant au poste de milieu défensif, il s'est notamment distingué par sa rigueur, sa capacité à récupérer les ballons et son rôle dans l'organisation du jeu. Il a débuté sa formation en France au sein de l'académie de l'Olympique Lyonnais, avant de porter les couleurs du FC Moulins puis de Lyon-La Duchère, où il a évolué durant plusieurs saisons. En 2006, il est revenu en Algérie pour rejoindre l'ES Sétif, club avec lequel il a connu l'une des périodes les plus marquantes de sa carrière. Il a notamment contribué à la conquête du championnat national dès sa première saison, ainsi qu'à plusieurs autres titres remportés par le club sétifien. Lemmouchia a ensuite rejoint l'USM Alger à l'été 2011, défendant les couleurs du club de la capitale durant la saison 2011-2012. Il a par la suite évolué en Tunisie sous les couleurs du Club Africain, avant de terminer sa carrière professionnelle en Algérie avec le MC Oran lors de la saison 2015-2016. Sur le plan international, l'ancien milieu de terrain a porté le maillot de la sélection algérienne entre

2008 et 2013, totalisant 27 apparitions. Il a notamment pris part à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2010) en Angola et contribué à la qualification des "Verts" pour la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud. Après avoir rattrapé les crampons, Lemmouchia s'est tourné vers le métier d'entraîneur. Il a notamment intégré les staffs techniques de l'Olympique Médéa et de l'ES Sétif, avant d'assurer provisoirement la direction technique du club sétifien au cours de la saison 2022-2023, en parallèle de sa formation et de l'obtention de ses diplômes d'entraîneur. Sa nomination à l'USM Alger marque ainsi son retour au sein d'un club dont il a porté le maillot en tant que joueur, avec désormais une nouvelle expérience acquise dans le domaine technique. Lemmouchia a rejoint le stage de préparation de l'USM Alger à Tabarka (Tunisie), afin d'intégrer officiellement le staff de Lamine Ndiaye et d'entamer ses nouvelles fonctions. La direction de l'USM Alger a souhaité la bienvenue à son ancien joueur, lui adressant ses vœux de "réussite et de succès" dans sa nouvelle mission.

MB ROUISSAT

Deux nouvelles recrues officialisées

Les milieux de terrain Mohamed-Ali Yacoubi (MO Béjaïa) et Ayman Chadli (JSM Tiaret) se sont engagés avec le MB Rouissat, en prévision de la saison footballistique 2026-2027, a indiqué le club de Ligue 1 "Mobilis". Après avoir réalisé une première saison historique au sein de l'élite de la Ligue 1 Mobilis, le club prépare activement sa rentrée sportive sous les ordres de l'entraîneur Djilali Bahloul. La direction du club a procédé à un important ramaniement de l'effectif pour sta-

biliser sa place en première division, avec l'arrivée de l'attaquant international mauritanien Sy Mamadou, du buteur Arezki Hamroune et du défenseur Addad Dardar. Le club a également enregistré la signature du défenseur Moussa Benzaid, en provenance du club libyen d'Al-Suwaïhil, du gardien international Léonard Antoine Ronny Agoune (en provenance d'Irak), des défenseurs Ben Ali Ben Ammar et Abdelnour Kharoubi, ainsi que de l'attaquant Abdelhakim Amokrane. Par ailleurs, le MB

Rouissat a annoncé la résiliation à l'amiable du contrat de l'attaquant congolais, Boris Sikola. Le groupe poursuit actuellement son stage de préparation d'intersaison au Centre de regroupement de Tlemcen. Le MB Rouissat lancera officiellement sa nouvelle saison par un déplacement de prestige sur la pelouse de la JS Kabylie au stade Hocine Ait Ahmed, un choc programmé pour la première journée du championnat entre le 27 et le 29 août 2026.

MALGRÉ LES MINIMA

Une erreur administrative prive la nageuse Amel Melih des JM

Sauf retournement de situation de dernière minute, la nageuse algérienne Amel Melih ne participera pas aux Jeux méditerranéens de Tarente 2026, prévus du 21 août au 3 septembre prochains, malgré avoir réalisé les minima requis pour prendre part à la compétition. Selon nos informations, le nom de Melih ne figurait pas dans la liste élargie des nageurs algériens susceptibles de participer au rendez-vous méditerranéen. Le délai d'inscription de cette liste avait expiré le 29 mai dernier. Or, selon le règlement de la compétition, un athlète qui ne figure pas dans cette liste élargie ne peut, en aucun cas, être ajouté ultérieurement et participer aux Jeux. Une disposition qui semble aujourd'hui coûter cher à la nageuse algérienne.

Face à cette situation, le directeur des sports du Comité olympique algérien, Yacine Aarab, a saisi la commission d'organisation afin de soutenir la demande de la Fédération algérienne des jeux aquatiques visant à intégrer Amel Melih à la liste. La démarche n'a toutefois pas abouti, la partie organisatrice ayant invoqué le strict respect des règlements et des délais, comme cela aurait également été le cas pour d'autres demandes algériennes.

La situation est d'autant plus regrettable que Melih avait bel et bien réalisé les performances nécessaires pour prétendre à une participation. Absente, pour une raison qui n'a pas été communiquée, des derniers Championnats d'Afrique organisés à Oran, elle s'était illustrée, récemment, lors des Championnats nationaux Open disputés dans la capitale de l'Ouest. Sous les couleurs du CR Belouizdad, la nageuse avait réalisé les minima dans les épreuves du 50 mètres nage libre et du 50 mètres dos. Elle avait surtout établi un nouveau record national du 50 mètres dos en 29"03, confirmant sa forme et son niveau de performance.

Mieux encore, Melih avait été désignée meilleure nageuse de la compétition sur le plan de la performance technique, une distinction qui avait également été saluée par la Fédération algérienne des jeux aquatiques sur ses réseaux sociaux. Au-delà de la déception sportive, cette affaire soulève désormais une question embarrassante : qui assumera la responsabilité de cette erreur administrative qui prive une athlète ayant réalisé les minima d'une participation aux Jeux méditerranéens, dans ce qui pourrait être l'une de ses dernières apparitions à ce niveau ?

Hakim S.

CONTRE INFANTINO

L'UEFA, la Concacaf et l'AFC veulent rallier "la famille du football"

Déterminées à voir Gianni Infantino quitter la tête de la Fifa, les confédérations européenne (UEFA), nord-américaine (Concacaf) et asiatique (AFC) ont tenté lundi de rallier à leur cause la "famille du football", profondément divisée sur l'issue de la crise. Faut-il forcer l'Italo-Suisse à un vote de confiance ?

Ou au contraire passer l'éponge et attendre l'élection présidentielle dans sept mois, maintenant que la Fifa a présenté des "excuses" pour son projet avorté d'ouverture à des investisseurs privés, mené sans concertation par son patron ? Le football "n'appartient à aucun individu", estime lundi l'UEFA, la Concacaf et l'AFC dans une "lettre ouverte" commune. "Le leadership (...) ne consiste pas à détenir - ou à exiger - un pouvoir à conserver. C'est un devoir de service envers la famille du football". Selon les trois instances frondeuses, "lorsque la confiance est brisée par la tromperie, lorsqu'un individu se place au-dessus du collectif qui lui a confié l'autorité, ce devoir est abandonné".

Sans jamais citer Gianni Infantino, elles balaient donc ses tentatives de sauver son trône, lui qui semblait il y a quelques semaines encore se diriger vers une tranquille réélection le 18 mars 2027 à Rabat, après un Mondial-2026 plus lucratif que jamais.



"RUPTURE FONDAMENTALE DE CONFIANCE"

L'UEFA, la Concacaf et l'AFC n'ont nullement été convaincues par la lettre adressée mercredi dernier par la Fifa à ses 211 fédérations, qui reconnaissait des "erreurs" dans l'élaboration en catimini d'un projet de société commerciale finalement abandonné sous la pression. "Cette lettre ne reconnaît pas que la proposition elle-même était fondamentalement erronée", déplorent les présidents et secrétaires généraux des trois instances. "Il n'y a toujours aucune admission que tenter de céder une participation dans la Coupe du monde de la Fifa constituait une grave défaillance de jugement — non seulement une erreur de procédure, mais une rupture fondamentale de confiance envers les institutions mêmes que la Fifa existe pour servir". Les signataires restent aussi sceptiques sur la réunion d'urgence convo-

quée la semaine dernière à Rabat, pour voir la Fifa et son N°2 Mattias Grafström réaffirmer leur "soutien" à Gianni Infantino, sans inviter d'élus au Conseil ni se rendre au siège de Zurich "pour s'adresser au cœur de la Fifa, son personnel". "Il y a du silence là où il devrait y avoir des responsabilités, de la distance là où il devrait y avoir de la transparence. Ce ne sont pas les qualités que le football mérite de trouver dans son leadership", insistent les trois confédérations.

RASSURER LES FÉDÉRATIONS

Mais alors que les positions semblent se figer après deux semaines de crise Infantino demeure notamment soutenu par les confédérations africaine et sud-américaine, l'UEFA, la Concacaf et l'AFC s'efforcent aussi de rassurer sur leurs intentions et, en creux, de rallier à leur cause les nombreuses fédérations silencieuses. "Il ne s'agit pas

d'argent", assurent-elles, sujet hautement sensible puisque la vigueur de la réplique partie d'Europe, où l'UEFA menace toujours de boycotter les tournois de la Fifa, a privé les fédérations tentées par le projet d'Infantino de la manne financière qu'il leur promettait. Les trois instances ne s'opposent pas à une rallonge aux fédérations, puisqu'elles "ont déjà appelé à une distribution responsable des vastes réserves existantes de la Fifa", souligne leur texte commun. L'UEFA, la Concacaf et l'AFC n'entendent pas non plus "revenir sur l'élargissement des compétitions, les dotations liées à la Coupe du monde ou toute autre décision prise collectivement". En additionnant tous leurs pays membres, les instances européennes, nord-américaines et asiatiques paraissent détenir une confortable majorité dans le système électoral de la Fifa, mais le calcul est trompeur: aucune discipline de vote ne leur est garantie. Le Mexique s'est publiquement démarqué de la ligne de la Concacaf, réaffirmant son soutien à Gianni Infantino, alors que les deux autres organisateurs du dernier Mondial, Etats-Unis et Canada, ont appuyé lundi après-midi sur X la demande "de changements significatifs renforçant la gouvernance de la Fifa", aux côtés des unions caribéenne et d'Amérique centrale. Loin de cette quasi-unanimité, l'AFC apparaît nettement plus divisée: Qatar, Sri Lanka, Koweït, Liban, Indonésie, Philippines, Mongolie et Bhoutan ont déjà volé au secours du patron de la Fifa, la Jordanie prenant la tête de ses opposants.

Trump défend le président de la Fifa

Donald Trump est venu à la rescousse lundi soir du président de la Fifa Gianni Infantino, dont plusieurs confédérations continentales réclament le départ depuis son projet décrié puis avorté d'ouverture aux investisseurs privés. Le président américain réaffirme ainsi sa proximité avec l'Italo-Suisse, duquel il avait reçu en décembre 2025 un "Prix de la paix de la Fifa" créé pour lui, ou à qui il avait demandé lors du Mondial-2026 la révision d'un carton rouge visant un joueur de l'équipe américaine, avec succès. "La Fifa commettrait une terrible erreur si, pour quelque raison que ce soit, elle envisageait ne serait-ce qu'un instant de remplacer son président Gianni Infantino", a-t-il écrit sur Truth Social, le qualifiant de "formidable". Il "vient de présider la Coupe du monde la plus réussie", organisée en juin-juillet aux États-Unis, Mexique et Canada, a affirmé Donald Trump, ajoutant que s'il partait, "la compétition ne connaîtrait plus jamais un tel succès ni une telle rentabilité". Gianni Infantino, candidat à sa succession à la tête de la Fifa, est embourbé dans une crise depuis la divulgation de son projet contesté et finalement abandonné d'ouverture de la Fifa à des investisseurs privés.

"FAMILLE DU FOOTBALL"

Déterminées à le voir quitter la tête de la Fifa, les confédérations européenne (UEFA), nord-américaine (Concacaf) et asiatique (AFC) ont publié plus tôt lundi une lettre ouverte commune au football mondial, profondément divisé sur l'issue de la crise. Le football "n'appartient à aucun individu" et "le leadership (...) ne consiste pas à détenir - ou à exiger - un pouvoir à conserver. C'est un devoir de service envers la famille du football", ont-elles défendu. Sans jamais citer Gianni Infantino, elles ont ainsi balayé ses

tentatives de sauver son trône, lui qui semblait il y a quelques semaines encore se diriger vers une tranquille réélection en mars 2027, après un Mondial-2026 plus lucratif que jamais avec près de 15 milliards de dollars de revenus générés. L'UEFA, la Concacaf et l'AFC ont déclaré n'avoir été nullement convaincues par le courrier adressé mercredi dernier par la Fifa à ses 211 fédérations, qui reconnaissait des "erreurs" dans l'élaboration en catimini d'un projet de société commerciale finalement abandonné sous la pression. "Il n'y a toujours aucune admission que tenter de céder une participation dans la Coupe du monde de la Fifa constituait une grave défaillance de jugement, (...) une rupture fondamentale de confiance envers les institutions mêmes que la Fifa existe pour servir", ont-elles déploré.

DES SOUTIENS

Après deux semaines de crise, Gianni Infantino récupère ainsi le soutien de Donald Trump, en plus de celui des confédérations africaine et sud-américaine, ainsi que du

Mexique qui s'est publiquement écarté de la ligne de la Concacaf. Les deux autres organisateurs du Mondial-2026, États-Unis et Canada, ont appuyé lundi après-midi sur X la demande "de changements significatifs renforçant la gouvernance de la Fifa". Depuis son arrivée en 2016, Gianni Infantino avait toujours fait front face aux critiques, qu'elles aient porté sur l'organisation des Coupes du monde en Russie ou au Qatar, sur l'attribution du Mondial-2034 à l'Arabie saoudite, l'élargissement de 32 à 48 équipes, la création d'un nouveau Mondial des clubs, sur l'instauration de "pauses fraîcheur" transformées en espaces publicitaires, ou récemment sur l'affaire Folarin Balogun. Exclu lors des 16es de finale du Mondial-2026, le joueur de l'équipe américaine avait vu sa suspension pour le match suivant commuée en "suspension avec sursis" par la commission de discipline de la Fifa, après que M. Trump a demandé à M. Infantino de réexaminer le carton rouge selon lui injustifié. Ce dernier avait toutefois assuré que les instances de la fédération étaient "indépendantes".

FC BARCELONE

Ronald Araujo prêté à Liverpool

Le défenseur international uruguayen du FC Barcelone Ronald Araujo rejoint Liverpool pour un an en prêt, ont annoncé lundi soir les deux clubs. "J'ai vraiment hâte de commencer, je suis très content", a réagi le défenseur central de 27 ans, cité dans le communiqué des Reds. Il s'agit de la deuxième recrue à ce poste cet été à Liverpool, après l'arrivée du jeune Français Jérémy Jacquet, recruté à Rennes pour 63 millions d'euros. Ces renforts viennent épauler l'expérimenté Virgil van Dijk en charnière centrale pour compenser les départs de l'Anglais Rhys Williams et du Français Ibrahima Konaté, désormais au Real Madrid. Joueur de Barcelone depuis 2019, Ronald Araujo y a porté le brassard de capitaine à de nombreuses reprises la saison dernière, mais a aussi connu plusieurs blessures et a fait une pause d'un mois en décembre pour préserver sa santé mentale. Aussi capable de jouer au poste de latéral droit, l'Uruguayen aux 27 sélections faisait partie du groupe pour le Mondial-2026 mais n'a pas pu y disputer la moindre minute en raison d'une gêne musculaire.

FENERBAHÇE Lukaku arrive pour 6 M€

Romelu Lukaku (33 ans) va poursuivre sa carrière en Turquie. Le journaliste Gianluca Di Marzio révèle ce mardi qu'un accord a été trouvé entre Naples et Fenerbahçe pour un transfert à 6 millions d'euros, plus des bonus, de l'attaquant belge. Ce dernier s'est également entendu avec la formation stambouliote sur un contrat rémunéré 10 millions d'euros par saison, d'après la presse italienne.

TOTTENHAM

Van de Ven a prolongé

Micky Van de Ven (25 ans) a prolongé son contrat avec Tottenham qui courait jusqu'en juin 2029. Le défenseur central néerlandais est désormais lié aux Spurs jusqu'en 2031, avec une option pour une année supplémentaire.

"Micky est l'un des meilleurs défenseurs centraux d'Europe et un joueur important pour nous. Il possède les qualités, la mentalité et l'ambition que nous recherchons à Tottenham, et je suis très heureux qu'il ait décidé de poursuivre son parcours avec le club. Nous sommes en train de bâtir quelque chose de solide, et des joueurs comme Micky sont essentiels à cet avenir", a déclaré son entraîneur Roberto De Zerbi.

REAL MADRID

Endrick va finalement rester

Barré par la concurrence, Endrick (20 ans) semblait se diriger vers un nouveau départ en prêt. L'attaquant du Real Madrid avait posé ses conditions compatibles avec la Roma et Aston Villa, ses deux principaux courtisans. Mais ce lundi soir, le quotidien AS annonce un rebondissement.

À la demande de José Mourinho, le Brésilien va finalement rester. L'entraîneur madrilène, séduit par ses performances pendant la préparation, estime qu'Endrick pourra jouer un rôle important en pointe ou sur le côté droit. Une décision approuvée par son président Florentino Pérez, sur la même longueur d'onde. De son côté, le talent prêté à l'Olympique Lyonnais l'hiver dernier accepte le choix de son coach. Le Merengue se sent capable de relever le défi malgré la présence de Kylian Mbappé et de la recrue Carlos Espi en pointe. À noter qu'Endrick n'écarte pas la possibilité d'un prêt en deuxième partie de saison si son temps de jeu au Real n'est pas suffisant.

SUR LE RETOUR DE LA RUSSIE AUX JO 2028

« Le chantage financier de l'UE et la persécution de sportifs menacent de détruire l'esprit olympique »

«Fossoyeurs européens du Mouvement olympique» : Moscou dénonce le plan de l'UE d'«isoler» la Russie dans le sport mondial.

Inquiète du retour officiel de la Russie sous son drapeau aux JO 2028, l'Union européenne cherche à saboter les décisions du CIO par le chantage financier et la persécution de sportifs. Pour le renseignement russe, cette russophobie, qui aveugle les responsables européens, « menace de détruire définitivement l'esprit olympique ». Le Service de renseignement extérieur russe (SVR) a fait état de tentatives de l'Union européenne visant à empêcher le retour de la Russie dans le sport international. Selon le communiqué publié ce 11 août sur le site du SVR, les élites européennes sont notamment « extrêmement préoccupées » par la décision du Comité international olympique (CIO) de lever les sanctions à l'encontre du Comité olympique russe (ROC) et des athlètes russes. « À Bruxelles et dans les capitales des États de l'Union européenne, on entend des lamentations selon lesquelles une telle mesure du CIO annule en fait les efforts déployés par l'Occident pendant de nombreuses années pour "isoler" notre pays dans le sport mondial », a fait remarquer le Service de renseignement extérieur russe, relevant que la perspective d'une participation à part entière des athlètes russes aux Jeux olympiques de 2028 à Los Angeles, sous leur drapeau national et avec leur hymne, suscite une inquiétude particulière au sein de l'UE. Selon les données du SVR, afin d'empêcher le retour de la Russie dans le sport international, l'UE prévoit, « dans la



manière totalitaire-fasciste habituelle des libéraux européens », de limiter le financement du CIO et d'autres organisations sportives qui autoriseraient les Russes à participer aux compétitions. De même, les « fossoyeurs européens du Mouvement olympique » ont l'intention d'intensifier la propagande anti-russe afin d'inciter les pays ayant une attitude constructive envers Moscou à saboter la décision du CIO.

« L'UE RECOUR À L'INTIMIDATION ET L'INTERDICTION DE VISA AUX SPORTIFS RUSSES »

Par ailleurs, le SVR a souligné qu'en Europe, « on envisageait d'instaurer des interdictions de visa et de nouvelles restrictions individuelles à l'encontre des sportifs et des représentants des instances sportives russes ». De plus, les provocations à l'encontre des membres des équipes russes à la veille des compétitions pourraient constituer un moyen de pression. Cette dernière option, selon le Service de renseignement extérieur russe, a été testée début

juillet dernier à Munich, lorsque la police a interpellé des membres de l'équipe nationale russe lors des Championnats d'Europe de natation synchronisée juniors, les soupçonnant d'« espionnage ». « Cependant, les intimidations n'ont pas empêché les Russes d'occuper la première place en termes de médailles au classement général du tournoi », ajoute le communiqué. « Il semblerait que la russophobie ait tellement aveuglé les eurocrates qu'ils soient prêts à sacrifier le Mouvement olympique lui-même. Néanmoins, la récente décision du CIO ne fait que confirmer que la communauté sportive mondiale ne se pliera pas aux volontés des "fossoyeurs" de la noble création de Pierre de Coubertin », a conclu le Service de renseignement extérieur russe. Le 7 juillet, le CIO est revenu sur sa propre décision de suspendre les activités du Comité olympique russe et a désavoué ses recommandations concernant l'admission des athlètes russes aux compétitions. Ainsi, les athlètes russes ne seront plus tenus de concourir sous un statut

neutre et pourront participer non seulement aux épreuves individuelles, mais aussi aux épreuves par équipes. Cette décision n'a cependant pas été du goût d'au moins neuf pays de l'UE : les ministres des Sports du Danemark, de l'Estonie, de Lituanie, de Lettonie, de Finlande, des Pays-Bas, de Pologne, de Roumanie et de Suède ont adressé une lettre au commissaire européen chargé des sports, Glenn Micallef, dans laquelle ils l'appellent à mettre fin à tout financement de l'UE en faveur d'organisations sportives faisant preuve d'une « claire divergence avec les valeurs sur lesquelles l'UE est fondée ». La raison est que, selon ces ministres, les « athlètes ukrainiens sont dans l'impossibilité de s'entraîner et de se préparer dans des conditions égales » avec les athlètes russes en raison du conflit. Malgré cette pression, le CIO a par la suite défendu sa décision, soulignant la nécessité de « préserver une plateforme sportive mondiale ».

R.I.

AMÉRIQUE DU SUD

La Colombie frappée par un séisme de magnitude 7,4 sur l'échelle de Richter

Un puissant séisme a secoué la Colombie et ressenti dans de grandes villes comme la capitale Bogota ainsi que Cali, lundi et d'importants dégâts ont été signalés. Pour l'heure, au moins 18 morts ont été rapportés par le maire de Pereira. La Colombie a été touchée ce 10 août, à 7h34 heure locale, par un séisme de magnitude 7,4 sur l'échelle de Richter, d'après le Service géologique colombien (SGC). Selon cette même source, l'épicentre se situe à San José del Palmar, dans le département de Chocó, qui longe le littoral de l'océan Pacifique, à une profondeur de 82 kilomètres. Les secousses ont été ressenties dans la capitale Bogota, mais également dans celles de l'Équateur et du Panama voisins. Des dégâts sont rapportés dans les villes de Manizales, Pereira ainsi

que Cali. Le maire de cette dernière, la troisième ville du pays, a fait état de « dommages importants », qui sont en cours

d'évaluation à l'aide de drones, avec des personnes « coincées » sous des « structures effondrées ».

R.I.

UKRAINE

Un avion de chasse MiG-29 s'écrase dans le sud du pays

Un avion de chasse MiG-29 de l'armée de l'air ukrainienne s'est écrasé lundi soir dans la région d'Odessa, dans le sud du pays, alors qu'il était en mission de combat, a indiqué l'armée de l'air dans un communiqué. Le pilote s'est éjecté avec succès de l'appareil et a été transporté dans un établissement médical. D'après les premières informations, l'incident s'est produit alors que le pilote effectuait une mission de destruction de cibles aériennes ennemies. L'avion a pris feu, ce qui a entraîné la perte de contrôle du pilote malgré ses tentatives pour sauver l'appareil. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

R.I.

DÉSARMEMENT ET RÉINTÉGRATION DU PKK Le Parlement turc adopte un cadre juridique historique

Le Parlement turc a approuvé un cadre juridique pour le désarmement et la réintégration du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), une étape clé vers la fin d'un conflit qui dure depuis des décennies. Sur les 562 parlementaires présents, 468 ont voté, lundi pour et 88 contre, avec six abstentions après près de 10 heures de débat, soulignant la sensibilité politique de l'initiative. Le projet de loi, déposé au début du mois, a été approuvé par l'alliance au pouvoir du président turc Recep Tayyip Erdogan et a également reçu le soutien du parti DEM pro-kurde et d'autres groupes d'opposition. Le gouvernement a déclaré que cette législation visait à faciliter le processus de désarmement plutôt qu'à accorder une amnistie générale. Elle permet aux membres du PKK de rang inférieur non impliqués dans des meurtres ou d'autres crimes graves de retourner en Turquie depuis le nord de l'Irak sous certaines conditions légales, tout en excluant le fondateur du PKK emprisonné, Abdullah Ocalan, les hauts dirigeants du PKK et ceux qui purgent des peines de prison à perpétuité aggravées. Le conflit entre le PKK et l'État turc, qui a débuté en 1984, a fait plus de 40 000 morts, selon des estimations largement citées. En mai 2025, le PKK a annoncé sa décision de désarmer et de se dissoudre, suite à l'appel d'Ocalan à mettre fin à la lutte armée.

R.I.

ÉTATS-UNIS

Plus de 175 000 visas révoqués depuis le début du second mandat de Trump

Le département d'État américain a annoncé lundi avoir révoqué plus de 175 000 visas depuis janvier 2025, date à laquelle le président américain Donald Trump a entamé son second mandat. La majorité de ces visas « ont été révoqués suite à des interventions des forces de l'ordre pour diverses activités criminelles, les agressions, la conduite sous influence, les vols et les infractions liées à la drogue étant les principales causes » selon le ministère américain dans un communiqué. « Une part importante des visas ont été révoqués pour conduite imprudente, agression sexuelle, maltraitance d'enfants, fraude, détournement de fonds et autres crimes » selon toujours la même source. « Un visa américain est un privilège, non un droit. Le Département reste déterminé à utiliser tous les outils à sa disposition pour protéger nos communautés contre ceux qui en abusent » a précisé le ministère dans un communiqué. Depuis son retour à la Maison-Blanche, l'administration Trump a durci les politiques d'immigration, réprimant les immigrants sans papiers et renforçant le contrôle des titulaires de visas américains.

R.I.

FRANCE

Des dizaines de médecins hospitaliers sommés de rembourser leurs primes

Sur demande du Trésor public, la direction du Grand Hôpital de l'Est francilien, en Seine-et-Marne, a annoncé que des praticiens devraient rembourser les primes qui leur avaient été versées au cours des 24 mois précédents pour les inciter à faire des heures supplémentaires, soit, pour certains médecins, un préjudice allant jusqu'à 80 000 euros.

« Dans le privé, je travaillerais deux fois moins pour gagner trois fois plus. Je suis à l'hôpital public par choix, mais cet argent nous l'avons gagné », a déclaré un médecin dans un article paru dans Le Parisien. En cause : le versement de primes durant des années aux praticiens travaillant dans les quatre établissements seine-et-marnais du Grand Hôpital de l'Est francilien (GHEF) – des « arrangements, courants



dans les déserts médicaux », a souligné le quotidien – et que le Trésor public considère aujourd'hui comme relevant de l'indu. Conséquence : invoquant une demande du Trésor public, la direction du GHEF a annoncé fin mars que les praticiens devraient restituer les sommes perçues au cours des 24 mois précédents. « Certains praticiens se voient réclamer jusqu'à 80 000 euros », soulignait ce 10 août Le Figaro. « Si j'ai fait autant d'heures – jusqu'à 90 par semaine – c'est que j'en avais besoin », a réagi un médecin dans un

entretien rapporté par Le Parisien. Ce médecin, « père de trois enfants et redevable d'un total de 35 000 euros à 39 ans », a ajouté le quotidien régional. « Nous on a fait le boulot », a fustigé auprès de TF1 un anesthésiste, sous couvert d'anonymat. « On sent qu'on a été trahi », a ajouté ce médecin, qui devrait rembourser 30 000 euros de primes. « Pourtant, ces primes sont prévues dans le contrat des médecins. L'établissement espère récupérer 2,7 millions d'euros », a rapporté la chaîne privée.

LA MOITIÉ DES MÉDECINS DIPLÔMÉS HORS UE

Selon Le Figaro, ce « revirement » concernerait « 10 % des effectifs » du groupe hospitalier, soit « une centaine de médecins ». Dans le détail, stipule cette même source citant la direction du GHEF, les praticiens concernés seraient pour moitié des médecins diplômés hors Union européenne (PADHUE) et pour l'autre moitié des titulaires. « L'injustice est d'autant plus vive du côté des PADHUE, payés comme des internes alors qu'ils fournissent souvent un travail équivalent à celui des seniors », dans l'attente de la validation de leur équivalence, peut-on lire. « Ces versements visaient à réduire cette précarité, mais cela a été fait sans respecter la loi », est-il encore précisé. Bien que pour l'heure la direction ait assuré que « personne ne rembourse quoi que ce soit », alors que deux recours ont été instruits devant la justice, a souligné Le Figaro, « l'hôpital n'a pas pu contenir une vague de démissions : 40 % des radiologues ont quitté l'établissement, dont l'ancien chef de pôle ». **R. I.**

UNION EUROPÉENNE

La vague de chaleur coûtera 180 milliards d'euros

Selon une étude de la banque Triodos citée par Der Spiegel, la sécheresse extrême de l'été 2026 pourrait réduire le PIB européen de 1%. Entre chute de la productivité, pertes agricoles catastrophiques et envolée des prix de l'électricité, cette crise climatique menace d'anéantir totalement la croissance économique de l'Union.

La canicule et la sécheresse extrêmes qui ont touché une grande partie de l'Europe cet été pourraient réduire à néant la croissance économique attendue de l'Union européenne en 2026, a rapporté le 10 août Der Spiegel, en se référant à une étude de la banque néerlandaise Triodos, spécialisée dans le financement de projets durables. Selon ce rapport, les perturbations économiques provoquées par la canicule pourraient réduire le produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne d'environ 1 %, ce qui équivaut à des pertes d'environ 180 milliards d'euros. La principale cause invoquée est la baisse de la productivité du travail : selon les estimations, ce facteur à lui seul pourrait réduire le PIB de l'UE de 0,6 %. Les

répercussions s'étendent toutefois bien au-delà du marché du travail. L'agriculture serait particulièrement touchée : selon les prévisions de la banque, la production y chuterait de 3 à 7 %. De plus, d'après Der Spiegel, les conséquences de la canicule sont aggravées par la hausse des prix des denrées alimentaires, les restrictions en matière de production d'électricité et l'augmentation des tarifs de l'électricité, ainsi que par les perturbations dans le fonctionnement des transports routiers, ferroviaires et fluviaux. Selon les estimations de Triodos, la France pourrait subir les dommages les plus importants : la canicule pourrait réduire son PIB d'environ 1,4 % et entraîner une contraction de l'économie dans son ensemble de 0,6 %. Des pertes importantes sont également prévues pour l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Aux Pays-Bas, les conséquences pourraient réduire à néant la croissance économique attendue cette année. Les pays qui ont connu des périodes plus courtes de chaleur anormale, comme la Pologne, seraient moins touchés. Selon les données du service climatique européen Copernicus, les deux

premiers mois de l'été 2026 ont été les plus chauds jamais enregistrés en Europe occidentale, la température moyenne en juin-juillet ayant dépassé la norme climatique de près de trois degrés. Le 8 août, le président du principal syndicat agricole français, Arnaud Rousseau, a évoqué une catastrophe climatique « d'une ampleur que nous n'avons jamais vue en agriculture sur une telle durée ». À cet égard, il a appelé l'État à apporter un « soutien massif ». Outre les problèmes rencontrés dans le secteur agricole, plusieurs pays européens ont été touchés par des incendies de forêt d'une ampleur sans précédent, provoqués par une chaleur et une sécheresse exceptionnelles. Rien qu'en France, la superficie des terres ravagées par les flammes dépasse les 115 000 hectares. Selon les données du Financial Times début août, la catastrophe naturelle qui s'est abattue sur plusieurs pays européens a déjà causé des dommages économiques estimés à 3,1 milliards d'euros, ce montant ne reflétant qu'une partie des coûts totaux, qui devraient continuer à augmenter. **R. I.**

ÉCLIPSE TOTALE AU PORTUGAL AUJOURD'HUI Elle devrait réduire la production d'énergie solaire de 45 %

Une éclipse solaire quasi totale qui traversera le Portugal le 12 août devrait réduire la production d'énergie solaire du pays d'environ 45 % pendant l'éclipse, a annoncé lundi le gestionnaire de réseau REN, tandis que les gestionnaires de réseau nationaux et européens préparent des mesures d'urgence. L'éclipse, qui atteindra une magnitude de 92 à 100 % sur l'ensemble du Portugal continental avec une intensité maximale dans le nord, se produira entre 18h30 et 20h30 heure locale et devrait entraîner une perte d'environ 450 mégawatts de production solaire, soit l'équivalent d'environ 7 % de la consommation nationale totale d'électricité à cette heure-là. Au plus fort de l'impact, la production solaire devrait chuter à un rythme pouvant atteindre 35 mégawatts par minute, ce qui nécessitera la mobilisation de réserves hydroélectriques et thermiques supplémentaires pour maintenir l'équilibre entre la production et la consommation et contrôler les écarts dans l'interconnexion avec l'Espagne. REN a noté que l'impact sera partiellement limité par le moment de l'éclipse, qui se produit en fin d'après-midi, lorsque la production solaire diminue déjà naturellement et que la demande se dirige vers le pic du soir. Les préparatifs sont coordonnés avec les gestionnaires de réseaux de transport européens via le service d'adéquation à court terme, qui garantit l'équilibre entre production et consommation sur un horizon de sept jours. Selon REN, dans toute la zone synchrone européenne, l'éclipse devrait entraîner une perte combinée d'environ 9 700 mégawatts de production solaire. L'énergie solaire a fourni 19 % de la consommation d'électricité du Portugal en juillet, le premier mois où le solaire a été la principale source d'énergie renouvelable sur le réseau national. **R. I.**

PUB

FESTIVAL INTERNATIONAL "L'ÉTÉ EN MUSIQUE"

La 9e édition du 15 au 21 août à Alger

Du 15 au 21 août, la promenade des Sablettes accueille la 9e édition du Festival culturel international « L'Été en Musique ». Accessible gratuitement pour la première fois, l'événement propose une programmation variée entre traditions et création contemporaine, agrémentée d'ateliers sur les nouvelles technologies.



La capitale algéroise s'apprête à vibrer au rythme des sonorités du monde. Placé sous le slogan « Mélodies du monde... esprit de l'Algérie », le Festival culturel international « L'Été en Musique » revient pour une neuvième édition orchestrée par l'Office national

de la culture et de l'information (ONCI). Durant une semaine entière, le front de mer des Sablettes deviendra le théâtre de rencontres artistiques

réunissant des musiciens algériens et internationaux.

Grande nouveauté de cette année, la manifestation ouvre entièrement ses portes au

public à titre gracieux. Cette initiative d'accès gratuit vise à renforcer la cohésion sociale et à stimuler le rayonnement touristique de la baie d'Alger, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en collaboration avec la wilaya d'Alger. Les familles et les jeunes pourront également profiter de nombreuses activités récréatives déployées par la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Au-delà des concerts et des animations festives, le festival accorde une place centrale à la formation et à l'innovation. Le Village des artistes abritera une master-class axée sur les apports de l'intelligence artificielle dans la création musicale contemporaine, offrant aux jeunes créateurs des repères face aux évolutions technologiques actuelles. Soutenu par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), l'événement promet d'allier esprit populaire et vision d'avenir.

TRENTÉ ANS APRÈS LE MEURTRE DE TUPAC SHAKUR

Un ex-chef de gang en procès

Le procès de l'ancien chef de gang accusé d'avoir orchestré le meurtre de Tupac Shakur a débuté lundi à Las Vegas et devrait durer près d'un mois, trente ans après la mort jamais élucidée du célèbre rappeur californien. Les débats ne révéleront probablement pas qui a tiré dans la nuit du 7 septembre 1996 sur la légende du rap, en visite dans la Cité du vice pour assister à un combat de boxe de Mike Tyson. Mais l'accusation espère démontrer que Duane "Keffe D" Davis, l'ex-leader des South Side Compton Crips, a commandité le meurtre et fourni l'arme du crime. Agé de 63 ans, l'accusé a comparu en chemise claire et cravate bleue. Il risque la prison à perpétuité incompressible. L'audience a débuté par la sélection des jurés, un processus qui devrait prendre plusieurs jours. Le meurtre reste l'un des "cold cases" les plus célèbres des Etats-Unis, objet de débats sans fin entre fans de musique. Mort à 25 ans, "2Pac" était une figure clé de la fameuse rivalité entre les scènes rap de la côte ouest et la côte est des Etats-Unis. Avec ses tubes "California Love" et "All Eyez on Me", déclamés sur des mélodies mêlant groove et grosses basses, ce fils d'une membre des Black Panthers incarnait le mauvais garçon de la "West Coast". Le procès promet de replonger dans les guerres d'ego entre son label Death Row Records, fondé par Marion "Suge" Knight, et Bad Boy Records, celui créé sur la côte Est par Sean "P. Diddy" Combs, et où officiait Christopher "The Notorious B.I.G." Wallace - un rappeur star tué six mois après la mort de Tupac Shakur. Selon l'accusation, Death Row Records était protégé par Mob Piru, un gang de Los Angeles dont Suge était membre; tandis que Bad Boy Records avait engagé pour sa protection l'organisation rivale des South Side Compton Crips, dirigée par Duane Davis. Après le combat de Mike Tyson au casino MGM Grand, Suge et Tupac ont tabassé le neveu de Duane Davis, Orlando "Baby Lane" Anderson, car il avait arraché un médaillon du cou d'un des employés de Death Row. Le chef de gang aurait alors organisé une vengeance, selon l'accusation.

MÉMOIRES COMPROMETTANTS

Faute de preuves, l'enquête a patiné pendant des décennies, avant d'être relancée par la publication en 2019 des mémoires de Duane Davis. Il y raconte qu'il était à l'avant de la Cadillac blanche d'où ont été tirées les balles fatales à Tupac. Il

explique aussi avoir fait passer un pistolet vers la banquette arrière, sans jamais dire qui a tiré - tous les passagers du véhicule sont morts depuis.

Des déclarations compromettantes et cohérentes avec des entretiens précédemment donnés à la presse, qui se sont retournées contre lui et ont conduit à son arrestation en septembre 2023. Mais l'ex-chef de gang nie désormais ces aveux et plaide non coupable.

"Je suis innocent. Je n'ai jamais tué personne", a-t-il assuré en mars 2025 à ABC News, dans un entretien depuis sa prison. "Ils n'ont aucune preuve contre moi. Ils ne peuvent même pas me placer à Las Vegas." Il assure désormais qu'il se trouvait à Los Angeles le soir du crime et qu'il n'a jamais lu ses propres mémoires, selon lui romancés par son co-auteur pour des raisons commerciales. "Je lui ai juste donné des détails sur ma vie", a-t-il avancé. "Et lui, il est allé faire sa petite enquête et il a écrit le livre

tout seul." Avant le procès, ses avocats se sont battus pour que le livre, ainsi qu'un interrogatoire de police donné en 2008 en tant que témoin, ne puissent pas être utilisés comme éléments à charge. En vain. Le procès devrait durer quatre à cinq semaines.

Quel que soit le verdict, il est peu probable qu'il satisfasse les proches de Tupac Shakur. En mai, son demi-frère a déposé une plainte au civil dans laquelle il estime qu'il "reste des individus impliqués dans le meurtre de Tupac qui, depuis 30 ans, n'ont pas été tenus responsables de leurs crimes". La plainte mentionne notamment la récente mini-série documentaire "Sean Combs: L'heure des comptes", où Duane Davis assure dans un interrogatoire de police que P. Diddy, lui-même aujourd'hui emprisonné pour des crimes liés à la prostitution, lui aurait offert un million de dollars pour assassiner Tupac.

CINÉMA

Dwayne Johnson défend le film Vaiana avec ardeur

Malgré des critiques mitigées et un box-office décevant, l'acteur refuse de réduire le remake de Vaiana à ses seuls résultats commerciaux. Sorti en salles en juillet dernier, le remake en prises de vues réelles de Vaiana peine à convaincre au box-office et suscite des critiques mitigées. Interrogé le 7 août par le magazine People, Dwayne Johnson, qui incarne pour la première fois physiquement à l'écran Maui après l'avoir seulement doublé dans les films d'animations, revient sans détour sur cette réception contrastée.

Dans les colonnes du média, l'acteur de 54 ans raconte avoir d'abord savouré quelques critiques qualifiées de « formidables », avant que le ton ne change radicalement, l'accueil prenant « une autre tournure

comme cela arrive parfois dans le métier» ajoute-t-il.

Plutôt que de s'attarder sur les avis négatifs, « The Rock » préfère renvoyer chacun à son propre jugement. « Si vous l'aimez, tant mieux. Sinon, pas de problème », assure-t-il. Selon lui, ce qui « comptait vraiment c'est que la culture polynésienne ait été présente à l'écran ». Sur la plateforme Rotten Tomatoes l'écart semble frappant, avec seulement 32% d'avis favorables du côté des critiques professionnels, contre 88% auprès du public.

UNE PERTE POTENTIELLE DE 100 MILLIONS DE DOLLARS

Cependant au-delà de la réception critique, ce sont surtout les performances au box-office qui déçoivent. Réalisé par Thomas Kail,

Vaiana la légende du bout du monde arrive seulement deux ans après la sortie du deuxième volet animé, Vaiana 2, sorti en 2024. Le film disposait d'un budget de production estimé à 250 millions de dollars auquel se seraient ajoutés environ 120 millions de frais promotionnels. Selon Variety, Disney risquerait par cet échec, d'observer une perte potentielle d'au moins 100 millions de dollars. Un échec pour une production Disney reconnaît son PDG Josh d'Amaro.

Le 7 août, People a indiqué que le film avait rapporté plus de 263 millions de dollars dans le monde. Face à ces chiffres en demi-teinte, Dwayne Johnson d'origine Samoane par sa mère, recentre le débat sur l'enjeu qui lui tient le plus à cœur, la dimension culturelle de cette adaptation.

Programme cinéma du jour

- Salle Ibn Kheldoun (Alger-Centre)
13h00 Spider-Man VOSTFR
16h00 La Pat' Patrouille
18h00 Viana, la Légende du bout du monde VOSTFR
20h30 Spider-Man VOSTFR

- Salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth - Alger)
13h00 La Pat' Patrouille
15h00 Spider-Man
18h00 Toy Story 5
20h30 Spider-Man VOSTFR

- Cinéma Cosmos - Alpha (Riadh El Feth - Alger)
11h00 Poupiya
13h00 Spider-Man VOSTFR
17h00 La Pat' Patrouille
19h00 Spider-Man VO
22h00 Spider-Man VOSTFR

- Cinéma Cosmos - Beta (Riadh El Feth - Alger)
11h00 Spider-Man VO
14h00 Spider-Man VOSTFR
17h00 Spider-Man
20h00 Spider-Man
23h00 Spider-Man

- Salle Ahmed Bey (Constantine)
14h00 Spider Man
1700 Backrooms
19h00 Poupiya
21h00 Super Girl

OUARGLA

La manifestation "Eté, créativité", espace d'épanouissement et de récréation pour les enfants

Diverses activités culturelles et artistiques dans le cadre de la manifestation "Eté, créativité", se poursuivent à travers différents établissements culturels de la wilaya de Ouargla, constituant un espace récréatif et d'épanouissement pour les jeunes et les enfants de la région, selon des responsables de la maison de la culture "Moufidi Zakaria" de Ouargla. Cette dernière structure a servi, depuis le lancement de ce programme début du mois d'août courant, de cadre à l'animation d'un bouquet d'activités culturelles et ludiques tendant à meubler les vacances aussi bien des jeunes que de bambins consistant notamment en des spectacles, dont des marionnettes animées par l'artiste Djamel Noureddine, en sus des ateliers de dessin et de coloriage, très appréciés par les enfants et leurs parents, a indiqué le directeur de la maison de la culture Benchergui Chakour. Tendant à sortir les jeunes et enfants de l'oisiveté estivale, le programme prévoit également une panoplie d'activités susceptibles de développer leur aptitudes intellectuelles et créatrices portant organisation des séances de lecture et d'écriture, d'expression artistique constructive à même d'ancrer après des bénéficiaires les valeurs de l'identité nationale. Devant s'étaler au 1er septembre prochain à travers les établissements culturels, ces activités s'imbriquent au titre des efforts fournis pour la dynamisation du mouvement culturel et artistique durant la période estivale permettant aux enfants et jeunes de passer, dans une ambiance bon enfant, d'agréables moments, et de développer leurs compétences culturelles et artistiques.

Recette du jour



Dinde farcie rôtie au four

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 1 dinde de presque 5 kg
- sel et poivre noir poivre noir cumin
- 3 à 4 gousses d'ail
- 1 à 2 c à soupe moutarde pour la farce:
- 2 oignons moyens
- les abats de la dinde
- Champignons pleurotes si possible
- 1 c à soupe d'huile d'olive
- 1 c. à soupe de beurre
- les légumes:
- 250 gr choux de Bruxelles
- 250 gr pomme de terre petits calibres
- 250 gr carottes
- 250 gr panais.
- ail, sel, poivre noir,
- herbes mixés
- huile d'olive

Instructions

lavez la dinde super bien, videz son contenu
lavez de l'extérieur et de l'intérieur avec une eau au vinaigre et citron
séchez bien la dinde de l'intérieur et de l'extérieur avec du papier sopalin. Puis essuyez la encore une fois avec du citron, aussi à l'intérieur et à l'extérieur
prenez un mélange de poivre noir, cumin et sel, et frottez les bien sur toute la dinde, essayez aussi de le frottez entre la peau et la chair de la dinde.
prenez les gousses d'ail, coupez les en lanières et placez les dans le ventre de la dinde.
couvrez maintenant la dinde avec une généreuse couche de moutarde, et laissez la de côté le temps de préparer la farce. Coupez l'oignon en lanières et faites revenir dans un peu

d'huile d'olives et de beurre et un peu de seul.
ajoutez dessus les champignons ajoutez le poivre noir, les herbes Provence. quand ce mélange est bien cuit, mettez le de côté
prenez les abats que vous avez garder de la dinde, lavez les bien, et laissez les égouté de leur eau.
hachez le dans la hachoir a viande, et hachez ensuite le mélange oignon et champignons
mixez bien le tout ensemble et farcir votre dinde avec.
placez la dinde sur une grille placez dans un plateau allant au four.
ajoutez quelques morceaux de beurre par dessus la dinde, et placez la dans un four préchauffé à 240 degrés C
Cuissez la a cette température durant 30 minutes, puis, baissez le four à 180 degrés C. et laissez la dinde cuire tout doucement.

la cuisson de la dinde a pris l'équivalent de 3h15 à 3h30 minutes, le temps de cuisson va dépendre de la taille de la dinde et de votre four.
préparation des légumes: cuisez chaque légume séparément dans une eau délicatement salée pour presque 5 minutes pas plus.
assaisonnez ces légumes ou bien séparément ou bien en les mélangeants, avec l'ail râpé, le sel, le poivre noir, les herbes mélangé, l'huile d'olive et juste un peu de l'eau de cuisson, ensuite faites sauter ces légumes dans une poêle avec un peu de beurre.
et juste avant la fin de la cuisson de la dinde, placez ces légumes dans le plateau qui est déjà remplie avec tout le suc de la dinde. mélangez les et laissez les cuire pour presque 10 minutes sous la dinde et dans son jus.

Gâteau du Jour

MOUSSE AU CITRON FACILE ET RAPIDE

Equipment

saladier en verre ou cul de poule en inox
Batteur électrique
spatule
zesteur
presse citron

Ingrédients

- 2 œufs
- 100 g de sucre
- 1.5 c. à soupe de maizena
- 140 mL d'eau
- 1.5 citron Pressé
- zeste d'1 petit citron vert
- 35 g de beurre
- Chantilly pour décorer

Instructions

Séparer les jaunes et les blancs des œufs.
Fouetter ensemble les jaunes et le sucre.
ajouter la maizena, puis introduire l'eau tout doucement.
Presser le jus des citrons et râper le zeste du citron vert. Ajouter le tout à la préparation et mélanger pour que le tout soit bien homogène.



verser ce mélange dans une casserole et placer la sur feu doux.
Mélanger sans arrêt jusqu'à ce que la crème commence à épaissir et couvrir bien la cuillère en bois, ou la spatule.
retirer du feu, verser dans un saladier, introduire le beurre et fouetter rapidement.
Couvrir au contact avec un film alimentaire et laisser bien refroidir.
Montez les blancs en neige ferme. Ajouter par petite quantité à la crème au jaune d'oeuf sans trop travailler le mélange pour ne pas le liquéfier.
Verser la mousse dans des petites verrines et laissez prendre au frais au moins 2 heures avant de passer à la dégustation.
Décorer les mousses au citron au dernier moment avec de la chantilly si vous aimez.

Conseil du jour

Pour dormir

Prenez une profonde expiration tout en expulsant tout l'air de vos poumons. Inspirez par le nez, en gardant la bouche fermée et comptez mentalement jusqu'à 4. Retenez l'air dans vos poumons en comptant mentalement jusqu'à 7. Expirez par la bouche pour un décompte mental jusqu'à 8.

Le saviez-vous ?



Lorsque tu suspends l'eucalyptus dans la douche, la vapeur active les huiles de l'eucalyptus pour aider à la décongestion, aux maux de tête, aux inflammations, au stress et à la tension musculaire.

Bon à savoir !

Prévention du vieillissement cutané en luttant contre les radicaux libres par sa teneur en antioxydants, et donc contre l'apparition des ridules et des rides.
Hydratation de l'épiderme, et maintien de la souplesse et de l'élasticité de la peau. Purification et assainissement de la peau grâce à ses flavonoïdes.



Astuce du jour:

Il existe plusieurs méthodes que vous pouvez essayer pour soulager la douleur avant de vous rendre chez votre dentiste.

- _ Bain de bouche à l'eau salée.
- _ Clou de girofle.
- _ Les compresses froides.
- _ Compresses de thé
- _ Bain de bouche à l'eau oxygénée.
- _ Gingembre frais.
- _ Antalgiques locaux contre les douleurs dentaires.

CITATION DU JOUR

« C'est la vue du mur qui donne l'envie au bouc de se gratter. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

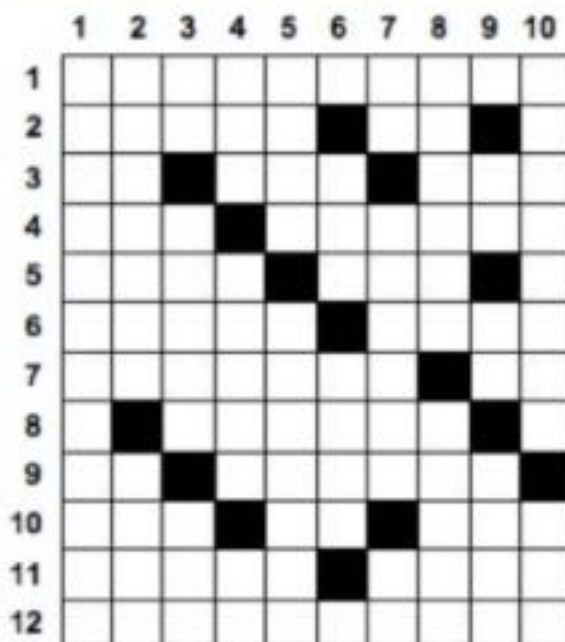
Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



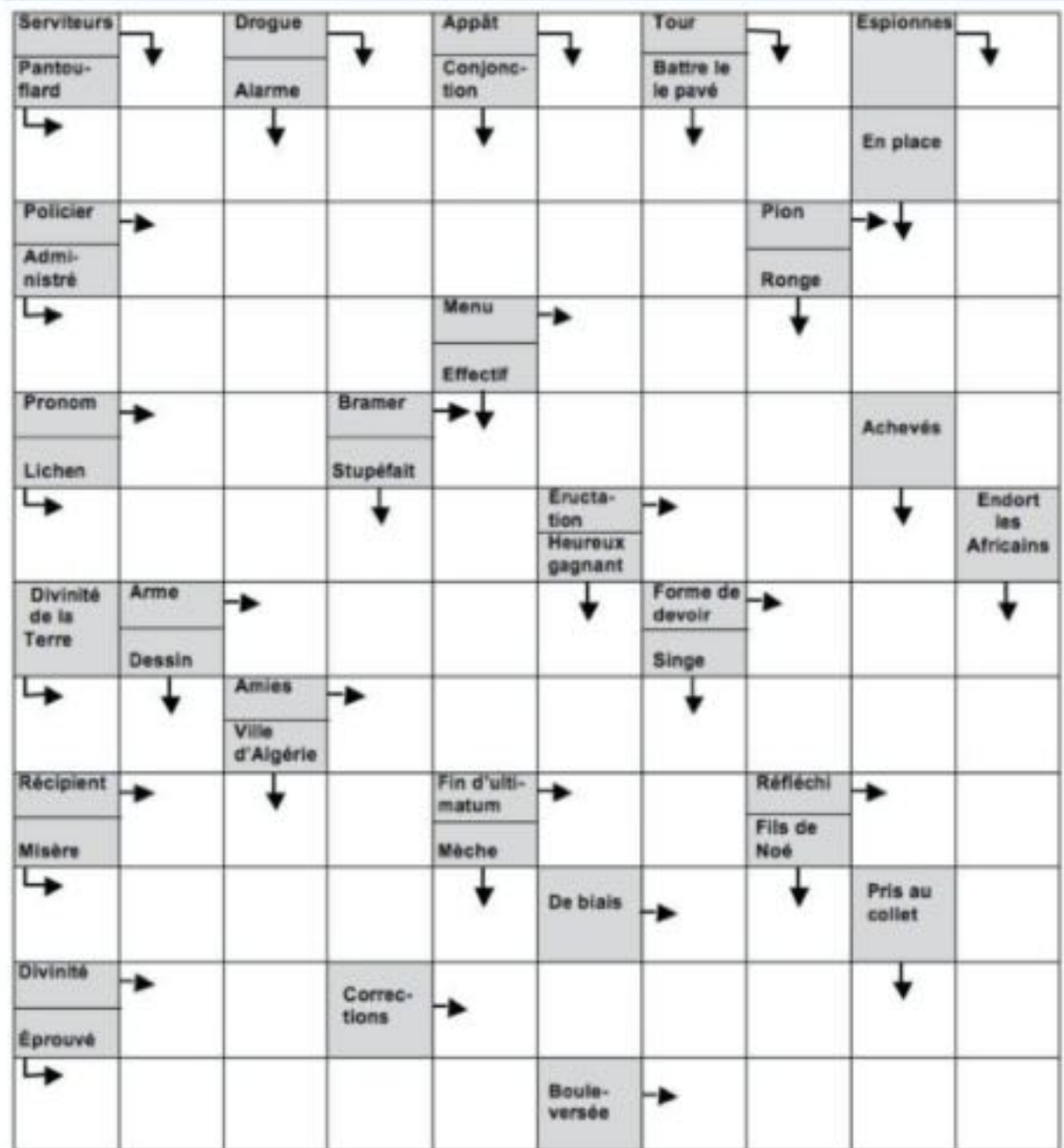
HORIZONTALEMENT

1 - Bâtiment de guerre - 2 - Instrument agricole - Actinium - 3 - Habitudes - Déesse marine - Lustres - 4 - Vieux média algérien - Juste à côté - 5 - Faisaient rougir nos aïeux - Grippe-sous - 6 - Passionnés - Titre slave - 7 - Alcaloïde - Fin de participe - 8 - Canards - 9 - Paresseux - Ver marin - 10 - En Italie - Lettres de refus - Eau-de-vie - 11 - Désavoue - Instrument de musique - 12 - Attentionnées.

VERTICALEMENT

1 - Flatteur - 2 - Mouches - Question d'un test - 3 - Consonne double - Mise au courant - Armée - 4 - Grecque - Jeune pommier non encore greffé - Fin de verbe - 5 - Ville allemande - Abasourdie - 6 - Cité sumérienne - Vigueur physique et morale - 7 - Diapason - Pour accrocher des vêtements - Arsenic - 8 - Incartades - Abréviation - 9 - À élever - Symbole précieux - Vue - 10 - Tranquilles - Possessif.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Éloge excessif (11 lettres)

P	S	I	O	T	R	U	O	C	E	T	I	R	A	C	E	R	P
A	E	E	D	I	F	R	E	P	D	R	A	N	R	O	C	E	V
T	I	S	R	I	D	E	I	T	G	R	U	O	B	P	S	A	F
N	R	M	A	A	M	E	R	E	T	G	I	O	D	I	N	R	E
E	E	E	A	N	E	T	I	C	A	R	E	V	R	T	I	T	T
L	I	T	S	B	T	E	I	T	R	O	S	P	A	V	T	A	E
U	T	E	A	A	L	E	D	A	I	M	M	R	O	O	R	E	R
C	R	R	I	N	T	E	T	I	E	E	D	L	R	E	N	G	E
U	U	C	N	E	E	I	E	P	N	V	E	G	L	C	A	A	L
R	O	A	N	R	A	E	E	O	L	S	E	E	G	U	L	N	A
T	C	D	E	R	G	R	I	E	U	A	C	N	Y	R	E	I	G
C	U	I	T	A	U	T	U	R	R	S	T	R	T	E	R	A	R
E	R	R	S	T	A	T	S	F	E	M	U	R	I	A	B	R	E
P	O	E	N	I	N	I	T	R	I	T	O	N	I	R	I	D	I
P	R	E	D	E	S	O	R	E	T	A	N	O	S	E	E	L	T
P	V	A	V	U	R	O	U	E	R	E	N	I	A	V	R	I	U
A	R	E	Q	T	L	D	R	U	O	S	E	S	O	R	O	M	O
E	T	I	A	R	T	E	U	E	M	E	R	T	A	R	A	M	R

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACRETE - AIMABLE - AMER - AVENTURE - BOURG - BRELAN - CORNARD - COURTIER - COURTOIS - CREDULE - CURE - DAIM - DOIGTE - EMPRISE - ETENDUE - EVENTAIL - EVENTUEL - FEMUR - FRIVOLE - GALERE - GROTE - INSCRIRE - MARATRE - MOROSE - MORTIER - PERFIDE - PESANT - PLATRIER - PORTRAIT - PRECARITE - PRESAGE - PRIERE - RADIATION - ROUER - ROUTIER - SAIN - SCLELAT - SONATE - SORTIE - SOURD - SURSIS - TIEDIR - TRAITE - TRITON - TROT - TRUCULENT - VAIN - VANTARD - VERACITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Sigillaire - 2. Clore - Snob - 3. Élu - Têt - To - 4. Legs - Mie - 5. Égérie - Pur - 6. Ras - Duo - Ni - 7. Al - Té - Snif - 8. Cassée - 9. Éole - Ue - Na - 10. Stalle - Tan - 11. Sem - Auge - 12. Espadrille.

VERTICALEMENT :

1. Scélératesse - 2. Illégal - Ôtes - 3. Gouges - Clamp - 4. Ir - Sr - Taël - 5. Let - Ides - Lad - 6. Émeu - Sueur - 7. Asti - Osée - G.I - 8. In - EP(épée) - Ne - Tel - 9. Rot - Uni - Na ! - 10. Ébourif-fante.

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT :

Abusés - Mas - Énée - Dent - Prit - Fe - Ar - Réserve - La - Épeires - Ta - Innés - Lies - EE - Tm - Orne - Ra - Âne - Tp - Sil - Écervelé - Assises - Se.

VERTICALEMENT :

Aberration - Unie - Aérées - Tsé-tsé - Sn - Cl - EE - Épi - Êtes - As - Frêne - Pré - Deviner - VS - Âme - Ère - Ase - Ana - Est - Ils - Astres - Mêlée.

MOTS MASQUÉS
BARAGOUINEUSE

Un incendie maîtrisé dans un commerce d'El Eulma (Sétif)

Les services de la Protection civile de la wilaya de Sétif sont intervenus avec efficacité pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un commerce situé dans la commune d'El Eulma. Le sinistre a pris naissance au rez-de-chaussée d'un immeuble de six étages implanté sur la rue du 1er-Novembre-1954, touchant plus particulièrement un local spécialisé dans la vente de fournitures pour panneaux publicitaires. Grâce à la rapidité d'exécution et au professionnalisme des équipes dépêchées sur place, le feu a pu être circonscrit avant qu'il ne se propage aux magasins voisins et aux étages supérieurs. Afin de faire face à cette urgence et d'assurer la sécurité du périmètre, d'importants moyens opérationnels ont été mobilisés, comprenant trois camions d'extinction ainsi qu'une ambulance. L'intervention s'est achevée sans qu'aucune victime ni perte humaine ne soit à déplorer, permettant ainsi de préserver la vie des riverains et de limiter les dégâts matériels au seul commerce concerné.

Juillet 2026 a été le mois le plus chaud jamais enregistré aux États-Unis

Juillet 2026 a été le mois le plus chaud jamais enregistré aux États-Unis, a annoncé lundi l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), dans une analyse qui exclut l'Alaska et Hawaï. "La température moyenne sur la partie continentale du pays a été de 24,9 C durant le mois dernier, la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des mesures en 1895", a affirmé cette agence gouvernementale, dépassant un record établi en 1936. À près de 25 C, cela représente une température moyenne mensuelle supérieure de 1,8 C par rapport à la moyenne des mois de juillet du 20e siècle. Les mois de juillet 2012, 2006 et 2022 complètent le top 5, illustrant l'influence du changement climatique. C'est dans l'Ouest que les températures ont été les plus élevées par rapport aux normales de saison. Le Wyoming a été particulièrement touché avec des températures supérieures de 2,8 C aux normales.

Arrestation à Mostaganem de deux femmes impliquées dans des affaires de sorcellerie et d'escroquerie

Les services de la police urbaine relevant de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont réussi à interpellé deux femmes, dont une pratiquante de charlatanisme et sa complice, impliquées dans des activités de sorcellerie, de fraude et d'escroquerie. L'opération fait suite à une exploitation efficace des renseignements de terrain ciblant un domicile situé dans un quartier antique de la ville, où la principale suspecte accueillait des clients afin d'accomplir des rituels occultes en échange de sommes d'argent. L'intervention, menée sous la

supervision du parquet compétent, a permis la saisie de divers objets utilisés lors de ces pratiques mystiques, notamment des photographies, du plomb, des clés, des cadenas, ainsi que des herbes, des poudres et une somme de 6 000 dinars algériens issue de ces activités illégales. Les investigations ont révélé que la mise en cause s'adonnait à ces rituels à travers plusieurs wilayas du pays depuis 2021, et les deux prévenues ont été présentées devant les instances judiciaires compétentes pour répondre des faits qui leur sont reprochés.



Trois individus arrêtés à Oran après l'agression et le cambriolage d'un homme âgé et non-voyant



Les services de la 3e sûreté urbaine de la wilaya d'Oran ont interpellé trois personnes, dont un mineur, impliquées dans une violente agression à domicile ciblant un homme âgé et non-voyant. Les mis en cause se sont introduits par effraction dans la demeure de la victime, une personne aux besoins spécifiques, avant de l'agresser physiquement et de tenter de lui porter atteinte à la vie. Lors de cet acte criminel, les assaillants ont dérobé une somme d'argent dépassant les 51 millions de centimes ainsi que des bijoux. À la suite de la plainte déposée par la victime, les forces de l'ordre ont rapidement engagé des investigations sur le terrain et des analyses techniques sous la supervision du parquet compétent. Ces démarches ont permis d'identifier et d'arrêter les trois suspects dans un délai record, tout en récupérant l'intégralité des objets et fonds volés. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene pour répondre de leurs actes.

Saisie de 1,3 tonne de kétamine d'une valeur de plus de 100 millions d'euros en Indonésie

Les autorités indonésiennes ont saisi 1,3 tonne de kétamine d'une valeur estimée à plus de 100 millions d'euros, à bord d'un navire, ont annoncé dimanche les autorités du pays qui ont qualifié cette opération de l'une des plus importantes saisies de stupéfiants jamais réalisées dans l'archipel. Les autorités ont reçu en février des renseignements indiquant que le MV King Sun avait quitté l'est de la Thaïlande en direction



de l'Indonésie avec une cargaison "suspecte", ce qui a mené à plusieurs mois de surveillance, a expliqué le chef de l'Agence nationale des stupéfiants, Suyudi Ario Seto. Un navire de

guerre de la marine a intercepté le bateau jeudi à son entrée dans les eaux indonésiennes, a-t-il précisé. "Le 7 août, l'équipe conjointe a découvert 65 sacs cachés à l'intérieur du navire. Après analyse, il est apparu qu'ils contenaient de la kétamine", a déclaré Suyudi Ario Seto lors d'une conférence de presse dimanche sur l'île indonésienne de Batam. La cargaison totale est estimée à 1,3 tonne, pour une valeur équivalente à 100,56 millions d'euros, a-t-il déclaré, ajoutant que les autorités fouillaient encore le bateau pour vérifier si elles pouvaient en trouver davantage. La kétamine est un médicament qui fonctionne principalement comme un anesthésique à action rapide, mais qui est largement utilisé comme

drogue festive illicite. Sa distribution est strictement contrôlée et surveillée en Indonésie. L'agence de presse publique Antara a rapporté que le navire était enregistré sous pavillon tanzanien et qu'il avait été intercepté dans les eaux autour de la province des îles Riau, située près de Singapour. Les huit membres d'équipage à bord du navire ont été placés en détention, a ajouté l'Agence nationale des stupéfiants. "Nous enquêtons toujours sur l'origine de la cargaison, le port de destination, qui en était l'expéditeur et le destinataire", a ajouté Suyudi Ario Seto. Le mois dernier, les autorités indonésiennes ont saisi 3,37 tonnes de têtes de cannabis en déjouant une opération de contrebande en provenance de Thaïlande et arrêté 12 suspects. En 2021, la police indonésienne avait démantelé un réseau qui avait introduit 2,5 tonnes de méthamphétamine dans le pays depuis l'Afghanistan et arrêté 17 personnes.

Près des trois quarts de l'Angleterre en état de sécheresse

Près des trois quarts de l'Angleterre (71,3%) se trouvent désormais en état de sécheresse, a indiqué lundi l'agence environnementale britannique dans un communiqué. La situation s'est détériorée depuis le 29 juillet, lorsque la même agence avait indiqué que plus de la moitié de l'Angleterre, connue pour son climat humide, était en état de sécheresse. D'autres régions sont désormais touchées, et l'ensemble de la zone affectée englobe désormais quelque 45 millions de personnes, selon l'agence, soit 80% de la population d'Angleterre. Plus de 27 millions de personnes sont désormais soumises à des restrictions d'utilisation de l'eau. L'Angleterre a connu son mois de juillet le plus sec jamais enregistré, avec des précipitations variant entre 1% de la moyenne attendue dans le sud-est et 26% dans le nord-ouest de l'Angleterre. Certaines zones comme l'île de Wight, dans le sud, n'ont pas eu de pluie depuis 59 jours. La sécheresse "s'aggrave très rapidement en raison à la fois d'une très faible pluviométrie et de températures plus élevées", selon l'agence, qui souligne que de fortes chaleurs, avec des températures atteignant les 35 degrés, sont à nouveau attendues en milieu de semaine dans certaines zones de l'Angleterre. "Notre climat change et avec la sécheresse actuelle, cela fait désormais trois sécheresses au cours des cinq dernières années : en 2022, en 2025 et maintenant en 2026", note l'agence. "Nous avons besoin de l'aide de tous pour réduire un peu la consommation d'eau afin de garantir que nos réserves actuelles durent le plus longtemps possible", a plaidé Tony Grayling, président du Groupe national sur la sécheresse. "Chaque goutte économisée est une goutte de plus pour les agriculteurs, la faune et les rivières", a-t-il ajouté.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Roi , le Berger et la Pierre Muette (6)





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 25 km/h
Humidité : 50 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 25 km/h
Humidité : 93 %

Dohr : 12h53
Assar : 16h39
Maghreb : 19h43
Îcha : 21h12

Jeudi 29
safar 1448
Sobh : 04h27
Chourouk : 04h17

BERNE APPORTE SON SOUTIEN À MADRID DANS LA CRISE MIGRATOIRE DE L'ENCLAVE DE CEUTA

Les clandestins marocains renvoyés de Suisse

Les réactions et les contrecoups de la tentative du makhzen d'envoyer « ses parias » à l'assaut de l'enclave espagnole commencent à se faire entendre.

Si en Chine, aux États-Unis et dans certains pays européens on n'hésite pas à crier au complot contre l'Espagne en désignant l'alliance Maroc-Israël-États-Unis, la Suisse, elle, a décidé de se ranger du côté de Madrid en procédant au renvoi de ressortissants marocains en situation irrégulière. Les autorités suisses ont justifié cette mesure par la crise migratoire qu'a connue l'enclave espagnole de Ceuta avec le passage de milliers de migrants illégaux depuis le territoire marocain. Plusieurs analystes occidentaux estiment que c'est une agression contre la souveraineté d'un pays membre de l'Union européenne qui nécessite une réaction coordonnée entre tous les pays membres de l'espace Schengen. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) annonce qu'une "série de vols vers le Maroc est prévue dans les prochaines semaines", indique le quotidien suisse Blick. "La forte augmentation du nombre d'identifications se traduira encore davantage par une hausse des chiffres des retours dans les semaines

Ph. DF



à venir", précise le journal. C'est la réponse du berger à la bergère puisque le Maroc déjà empêtré dans des difficultés sur le plan social aura à gérer des cohortes de clandestins expulsés d'Europe. "Les scènes dramatiques observées à Ceuta risquent d'occuper l'esprit des responsables politiques suisses longtemps, constate le même média. Par ailleurs, le conseiller d'État du parti PLR, Philippe Müller, a critiqué l'attitude des autorités marocaines, signale l'article de Blick. "Philippe Müller reproche au Maroc de traîner des pieds. Alors que l'identification des ressortissants marocains dans le cadre de procédures pénales ne prend que quelques semaines. L'ambassade mettrait parfois plus d'un an pour les expulsions", note l'article. "Au sein de l'ad-

ministration fédérale, le fait que le Maroc ne voit guère d'intérêt à rapatrier les mineurs délinquants – et qu'il instrumentalise la question migratoire – est un secret de polichinelle", rappelle le média. C'est une autre révélation qui met en cause l'implication du Makhzen et des services de sécurité marocains dans l'invasion de l'enclave. Le journal Blick ajoute que "la position de la Suisse sur la question du Sahara occidental est une épine dans le pied du Maroc" car "Berne n'a jamais reconnu l'annexion du Sahara occidental par le Maroc, ce qui déplaît fortement aux autorités de Rabat". Et c'est ce qui explique, selon de nombreux analystes la paresse du Maroc à répondre aux sollicitations de la justice suisse pour le rapatriement de ses ressortissants en situation

irrégulière. Il tente de jouer la même rengaine avec la République fédérale de Suisse en exerçant une pression migratoire incontrôlée qui incommoderait le gouvernement de Berne coupable à ses yeux de n'avoir pas foulé aux pieds la légalité internationale et adoubé son pseudo plan de règlement du conflit du Sahara occidental par la solution de la large autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine.

Maintenant, chaque jour qui passe apporte son lot de preuves qui incriminent les autorités marocaines et leurs alliés (Israël-USA). Certains pays qui avaient réagi dans un premier temps en appelant à exclure Madrid de l'espace Schengen ont compris le jeu perfide de Rabat. Ils ont révisé leur attitude et appellent aujourd'hui à une réaction coordonnée entre tous les pays membres de l'espace UE ce qui isolerait Rabat et la mettrait face à une réalité amère, celle d'un peuple poussé dans le dénuement et qui n'attend que l'occasion pour se révolter, déposer le roi, chasser la famille royale et instaurer une république dans le pays.

Slimane B.

ÉCLIPSE SOLAIRE PARTIELLE EN ALGÉRIE AUJOURD'HUI

Un spectacle exceptionnel à observer avec précaution

L'Algérie assistera aujourd'hui à un événement astronomique exceptionnel, une éclipse solaire partielle, dont le degré de visibilité variera d'une région à l'autre du pays, selon les calculs astronomiques. D'après les prévisions numériques de l'Office national de la météorologie (ONM), les conditions météorologiques seront variables à travers le pays au moment de l'éclipse. Le temps sera voilé sur les régions côtières et nuageux sur les wilayas intérieures et les Hauts Plateaux de l'Ouest, avec des pluies localement importantes et parfois orageuses. Les températures oscilleront entre 30 et 43 degrés. À cet effet, la Télévision algérienne a annoncé une émission spéciale consacrée à la retransmission en direct de ce phénomène céleste. Le programme sera diffusé à partir de 18h20 sur la Chaîne 1, la Chaîne 3 et El-Maarifa, avec notamment des explications et des consignes pour observer l'éclipse en toute sécurité. À cette occasion, l'association Sirius d'astronomie a indiqué, dans un communiqué, qu'elle organisera, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en coopération avec les associations d'astronomie algériennes, « une observation nationale dans la ville de Ténès », dans le cadre du programme des camps d'été, où le taux d'occultation du disque solaire atteindra près de 97 %, contre 96 % à Alger, avant de diminuer progressivement en allant vers l'Est et le Sud du pays. Dans le cadre de la vulgarisation de la culture astronomique, l'association a lancé, en

coopération avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST Constantine), un site électronique dédié à cette éclipse, comprenant des explications scientifiques, les horaires de l'éclipse dans les différentes wilayas du pays, ainsi qu'une carte interactive permettant de connaître le taux d'occultation, les phases de l'éclipse et les lieux d'observation proposés par plusieurs associations astronomiques à travers les différentes wilayas. L'association a, par ailleurs, consacré un numéro spécial de la revue scientifique «Echihab El-Ilmi» aux aspects scientifiques et historiques de l'éclipse, ainsi qu'aux méthodes d'observation sûres, accessible via le lien « : <http://mediation.cerist.dz/e2026.html> ». L'éclipse solaire se produit lorsque la Lune passe entre le Soleil et la Terre, occultant totalement ou partiellement la lumière solaire. Ce phénomène, qui se produira aujourd'hui, sera total sur une bande traversant le Groenland, l'Islande, le nord de l'Espagne et le Portugal, tandis qu'il sera partiel en Algérie, avec un taux d'occultation variable selon les régions. Afin de protéger les yeux et d'éviter des lésions oculaires irréversibles, il est strictement interdit d'observer directement le soleil sans protection adaptée. Il est recommandé d'utiliser exclusivement des lunettes spéciales d'observation des éclipses, conformes à la norme internationale ISO 12312-2.

L.Zeggane

PROTECTION CIVILE

Quatre morts dans des accidents à Djelfa, Guelma et Souk Ahras

Quatre personnes ont perdu la vie dans des accidents distincts survenus dans la nuit de lundi à mardi dans trois wilayas du pays, selon un bilan communiqué par la Direction générale de la Protection civile (DGPC). À Djelfa, les éléments de la Protection civile sont intervenus à la suite d'un accident de la circulation impliquant deux véhicules, entrés en collision sur la route nationale n°1, dans la commune de Guettara, relevant de la daïra de Messaad. L'accident a fait deux morts, âgés de 30 et 48 ans, décédés sur place. Les dépouilles ont été transférées vers la morgue de l'hôpital local. À Guelma, un jeune homme de 26 ans a perdu la vie dans une collision entre un véhicule et une motocyclette survenue sur la RN20, dans la commune et daïra de Guelma. La victime est décédée sur les lieux avant d'être évacuée vers la morgue de l'hôpital local. À Souk Ahras, les services de la Protection civile ont également procédé à l'évacuation du corps d'une personne décédée après avoir été électrocutée à proximité de la voie ferrée, au lieu-dit Tahcissat Meïzi, dans la commune et daïra de Souk Ahras, a conclu le communiqué.

L. Z.

PERTURBATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Orages et fortes pluies sur plusieurs wilayas

L'Office national de la météorologie (ONM) a annoncé la poursuite des perturbations orageuses dans plusieurs wilayas du pays. Selon un bulletin de l'ONM, des pluies importantes ont été enregistrées hier, à partir de 15h00 jusqu'à minuit, dans les wilayas de Nâama, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, El-Bayadh, Laghouat, Djelfa, M'Sila, Batna, Ouled Djellal, Ghar-daïa, Sétif et Bordj Bou Arreridj. Les précipitations ont également concerné Bouira, Tizi-Ouzou, Médéa, Tissemsilt, Tiaret, Chlef, Aïn-Defla, Relizane, Mascara, Béchar et Tindouf. Cependant, les services météorologiques prévoient la poursuite des perturbations atmosphériques aujourd'hui mercredi, avec des pluies attendues dans plusieurs wilayas, notamment Oum El-Bouaghi, Khenchela, Batna, Mila, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Boumerdès, M'Sila, Bouira, Blida, Médéa, Aïn-Defla, Tissemsilt, Djelfa, Tiaret, Laghouat, Saïda, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, El-Bayadh, Nâama, Béchar, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam. Des orages sont également annoncés dans un nombre plus important de wilayas, parmi lesquelles Jijel, Alger, Tipasa, Chlef, Mostaganem, Oran, Aïn Témouchent, Relizane, Mascara, Béni Abbès, Tindouf et Tamanrasset, en plus des régions déjà concernées par les précipitations. Par ailleurs, les services météorologiques mettent en garde contre des vents forts accompagnés de tourbillons de sable dans les wilayas d'In Salah et d'Adrar. À l'inverse, une vague de chaleur est attendue, également aujourd'hui dans les wilayas d'El-Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Aïn Defla, Chlef et Relizane.

L. Zeggane

SOUS-RIRE

TRANSPORT : PLUSIEURS WILAYAS RETIRENT LES BUS DE PLUS DE 30 ANS

